

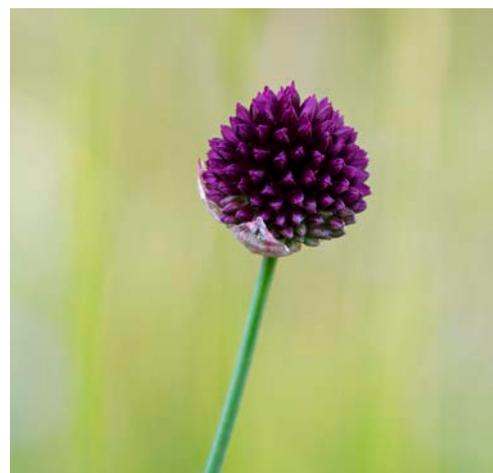


Parc national
du Mercantour

RAPPORT D'ACTIVITÉ

et bilan du contrat d'objectifs
et de performance de l'établissement public

DU PARC NATIONAL DU MERCANTOUR



2023

Edito



2023 fut une année importante pour le Parc national du Mercantour pour dresser le bilan de 12 ans d'application de la Charte. Ce bilan est positif. Nous avons accompli de nombreuses actions depuis bientôt 45 ans, mais il nous reste encore beaucoup à faire.

En octobre 2023, alors que la majorité des travaux de restauration des sentiers touchait à sa fin après trois années d'engagement fort des équipes et des partenaires du Parc, la tempête Aline est venue rappeler que l'équilibre reste fragile face aux éléments naturels. En cette période affectée par le changement climatique et marquée par des événements météorologiques majeurs, il est de notre devoir de réfléchir sur les actions passées et de nous mobiliser pour l'avenir.

L'année 2023 a ainsi été marquée par un travail remarquable et une implication permanente et incontestable des agents du Parc, dont je souhaite souligner ici les réussites et les actions marquantes.

Nous avons fêté en juillet dernier, en présence de Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco et de nombreux membres impliqués dans ce programme, trente années d'actions pour la réintroduction et la conservation du gypaète barbu au sein du massif franco-italien Maritime-Mercantour. Ces efforts inlassables résultent d'une collaboration fructueuse entre les équipes des parcs français et italien, le Réseau gypaète Mercantour et les partenaires scientifiques, institutionnels, associatifs et privés et portent aujourd'hui leurs fruits avec une vingtaine de gypaètes installés dans le Mercantour.

Le Parc national du Mercantour a renouvelé, avec la validation du conseil scientifique, la nouvelle stratégie scientifique du Parc pour les cinq prochaines années. Dans la continuité de la précédente, elle amène à mieux connaître pour mieux protéger la biodiversité qui nous entoure. J'ai conscience que le territoire du Parc est d'une richesse inouïe en matière de biodiversité et que les inventaires qui ont été conduits depuis des années révèlent un nombre d'espèces exception-

nel pour le Parc. Tous, nous avons la responsabilité de le préserver car certaines espèces sont endémiques, d'autres fragiles face au changement climatique, et toutes doivent faire l'objet de notre attention particulière.

Je souligne à nouveau la mobilisation exceptionnelle depuis la tempête Alex sur les sentiers de randonnée et l'investissement de fonds considérables déployés afin d'assurer le maintien et l'amélioration des infrastructures d'accueil du public au sein de notre Parc. Cet engagement indéfectible du Parc et du Département des Alpes-Maritimes témoigne de la volonté commune de préserver notre patrimoine naturel et culturel exceptionnel et de le faire découvrir à pied. Suite à la tempête Aline, nous allons continuer à reconstruire de manière résiliente.

Le Parc national a encore montré en 2023 sa capacité à mobiliser des fonds et à travailler en coopération avec les autres parcs. Ainsi, 2023 a marqué l'achèvement du POIA (Programme opérationnel interrégional du massif des Alpes) ARCTICO sur la connaissance de l'impact du changement climatique sur les espèces arctico-alpines. Le programme Life WolfAlps EU se poursuit, coordonné par le Parco Alpi Marittime, sur la connaissance du loup et sur les conditions de sa coexistence avec les activités humaines pour objectiver les situations et trouver des solutions.

Grâce à l'apport financier du Plan de Relance et du Fonds vert, de nouvelles opérations au bénéfice du territoire ont pu être menées : ce fut le cas par exemple de l'Observatoire à Barcelonnette, qui sera par ailleurs inauguré fin 2024, l'amélioration du refuge de Longon à Roure, ou encore l'enfouissement de lignes électriques à Uvernet-Fours.

La mobilisation financière a enfin été couronnée par la levée de fonds pour le lancement de trois nouveaux grands projets européens en 2024 : Aclimo sur l'adaptation au changement climatique, BiodivTourAlps sur la gestion de la fréquentation touristique, et Cognitio Fort en lien avec le Département autour de la restauration et la valorisation du patrimoine

militaire bâti, qui sera notamment axé sur la requalification du site de l'Authion.

Ces trois projets sont autant de renforts financiers et humains sur des thématiques majeures dans les missions du Parc, mais aussi des sources d'inspiration auprès d'autres parcs.

Le Parc national du Mercantour contribue également au rayonnement de l'image d'un territoire de qualité. En effet, le renouvellement de la Charte européenne du tourisme durable, obtenu en 2023 pour 5 ans à l'échelle du GECT (Parc européen Alpi Maritime-Mercantour), confirme notre engagement continu pour des pratiques touristiques respectueuses de l'environnement. Nous sommes fiers de faire partie de cette démarche collective visant à concilier développement touristique et préservation de notre patrimoine naturel et culturel.

Les actions d'animation et d'éducation du Parc national du Mercantour à destination des scolaires ou du grand public contribuent à la qualité de notre accueil. Le projet de la Maison de l'environnement et de l'observation de Valberg, porté par le Département des Alpes-Maritimes, et qui accueillera la nouvelle maison de Parc, est aussi une réalisation ambitieuse qui renforcera notre capacité à sensibiliser et éduquer le public sur les enjeux environnementaux, tout en consolidant le lien des Maralpins avec leur territoire et sa biodiversité.

Enfin, la requalification des portes d'entrée du parc, autour de l'Authion, de la Bonette et de la Gordolasque, reflète notre volonté d'améliorer l'accueil, de mettre en valeur l'entrée de notre territoire exceptionnel et de sensibiliser le public à l'intérêt de le préserver.

Vous connaissez mon attachement aux actions de préservation et de valorisation du ciel étoilé. Le projet d'extension de la Réserve internationale de ciel étoilé (RICE) à l'ensemble du territoire du Parc est en bonne voie, puisque la grande

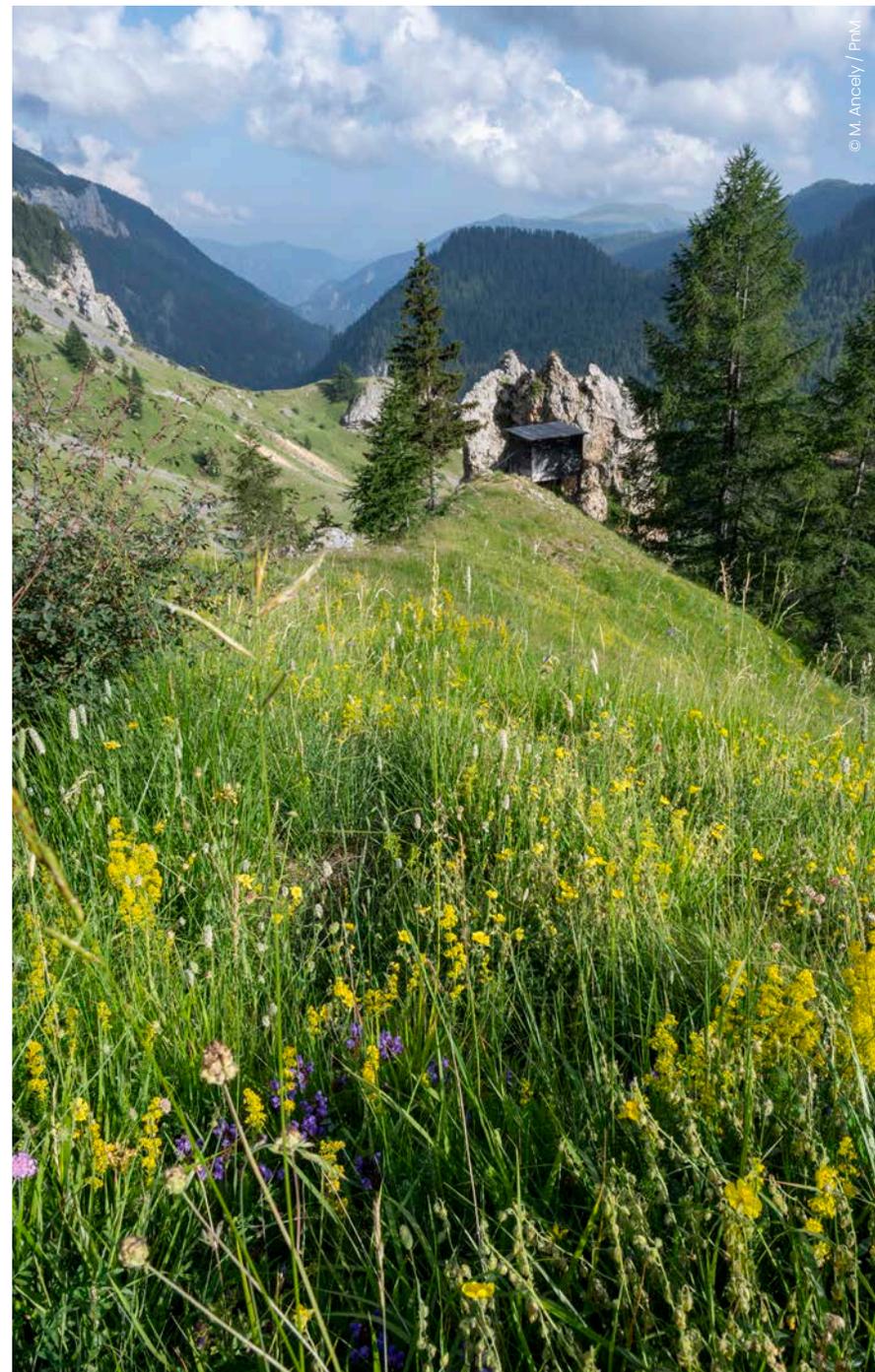
majorité des communes du Parc y est favorable. Cela renforcera notre engagement pour la préservation d'un ciel et d'une biodiversité nocturnes, ressources précieuses et sources d'émerveillement pour les générations futures.

Pierre angulaire du partenariat du Parc, signée en 2012 pour une durée de 15 ans, la mise en œuvre de la Charte fait l'objet avec tous ses signataires d'une évaluation, qui a été lancée en 2023 et sera achevée en 2024 en concertation avec les communes. Cet exercice vise à mesurer l'atteinte de ses objectifs et l'efficacité des moyens mobilisés pour obtenir les résultats et produire les effets attendus. Ainsi, à son terme, l'évaluation permettra au conseil d'administration du Parc de se prononcer sur les mesures à mettre en place pour la suite.

Enfin, avec le collectif des 11 présidents de parcs nationaux, nous avons œuvré en 2023 pour que les moyens des Parcs soient renforcés. En avril 2023, nous nous sommes réunis à Port-Cros lors d'un séminaire avec la Direction de l'eau et de la biodiversité et la direction de l'Office français de la biodiversité (OFB) pour suivre au plus près la convention de rattachement avec ce dernier, noter les progrès accomplis et sensibiliser sur l'importance des parcs nationaux dans la stratégie pour la biodiversité. Cela a permis de renforcer en 2024 les effectifs des parcs les plus récents (Calanques - Forêts) et d'enrayer la baisse des moyens des parcs.

Merci à tous nos partenaires pour cette année riche de projets et d'initiatives.

Charles-Ange GINESY
Président du conseil d'administration
du Parc national du Mercantour



p.5

Produire et diffuser les connaissances

Connaissance	p.5
Recherche	p.9

p.10

Protéger et restaurer

Surveillance du territoire.....	p.10
Espèces et milieux.....	p.13
Patrimoine culturel et paysager	p.16

p.17

Accompagner les acteurs dans une logique de développement durable

Agriculture et pastoralisme.....	p.17
Sylviculture / forêts.....	p.18
Architecture, urbanisme	p.18
Artisanat et activités économiques.....	p.19
Transition énergétique.....	p.19
Eau / milieux aquatiques.....	p.20
Tourisme et activités de pleine nature.....	p.23

SOMMAIRE

p.25

Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs

Éducation au développement durable du public scolaire	p.25
Sensibilisation du grand public.....	p.28
Structures d'accueil et fréquentation	p.30
• Suivi et gestion de la fréquentation du Parc	p.30
• Maisons du Parc et points d'information	p.30
• Refuges du Parc.....	p.30
• Sentiers	p.32
Communication.....	p.34

p.35

Piloter les politiques

Animation de la charte.....	p.35
Politiques régionales et nationales	p.39
Politiques européennes et internationales.....	p.41

p.42

Gérer l'établissement public

Emplois.....	p.42
Budget.....	p.43
Dépenses 2023.....	p.44
Recettes encaissées	p.44
Exécution budgétaire.....	p.44
Marchés publics.....	p.44
Gestion des ressources humaines	p.44
Immobilier	p.46
Écoresponsabilité	p.46
Système d'information	p.46
Suivre – évaluer.....	p.46

PRODUIRE ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES

CONNAISSANCE

Nouvelle stratégie scientifique du Parc national du Mercantour pour la période 2023-2027

La stratégie scientifique vise à construire les dynamiques pour disposer des connaissances nécessaires à la conservation et la mise en valeur du patrimoine. Destinée en premier lieu à l'établissement public, elle associe aussi les acteurs du territoire. Par les résultats qu'elle fournit, elle guide les actions de gestion, de conservation et de valorisation de son patrimoine.

La stratégie est revalidée pour une nouvelle période de 5 ans. En effet, l'engagement de programmes de recherche et de collecte de données ne pourra porter ses fruits qu'à plus longue échéance. Pensée dans une logique de massif, elle intègre le caractère transfrontalier Argentera/Mercantour, par la poursuite des coopérations déjà engagées et le développement des nouvelles démarches partagées avec l'aire protégée Alpi Marittime. Elle s'inscrit également dans la dynamique de collaboration entre les parcs nationaux de montagne, qui se matérialise par la démarche Sentinelles des Alpes, soutenue par l'Office français de la biodiversité.

Cette stratégie se compose de trois axes en matière d'acquisition de connaissances : développer la recherche scientifique sur le territoire, suivre l'état de conservation des patrimoines pour guider l'action du Parc national et enfin associer et transmettre, pour faire adhérer aux enjeux du territoire.



Finalisation de la stratégie de connaissance et de conservation de la flore du Parc national du Mercantour

Depuis 2 ans, une stratégie concernant la flore vasculaire du Parc est en cours de rédaction. L'objectif de ce document est de réaliser un état des lieux des taxons présents sur le territoire et de hiérarchiser les espèces prioritaires et les actions de conservation.

2 280 taxons ont été retenus avec parmi eux, 450 taxons soumis à une protection stricte et 159 pouvant être qualifiés comme menacés selon la liste rouge régionale de la flore vasculaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les taxons prioritaires ont été classés en deux catégories : ceux nécessitant une acquisition de connaissances et ceux nécessitant des actions de conservation.

Enfin, une hiérarchisation des actions à mettre en place pour les 5 ans à venir a été réalisée. Pour les taxons nécessitant une acquisition de connaissances, les 217 concernés ont été conservés et feront l'objet d'études spécifiques ainsi que de camps de prospection sur des secteurs ciblés. Pour les taxons nécessitant des actions de conservation, 63 ont été retenus sur les 347 prioritaires initialement. Les taxons classés en danger critique d'extinction (CR), en danger d'extinction (EN) et vulnérable (VU) par la liste rouge de la flore vasculaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été conservés pour cette première phase de la stratégie flore du territoire du Mercantour.

© M. SIGNORET / PNM



ATBI, un inventaire qui continue de fédérer la communauté scientifique

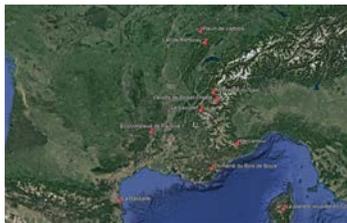
L'ATBI (All Taxa Biodiversity Inventory, soit Inventaire de la biodiversité tous taxons) du Parc national du Mercantour, initié en 2007, a permis un accroissement spectaculaire de la connaissance de la biodiversité du territoire, notamment avec la description de plus de cinquante espèces nouvelles pour la science et tout autant d'espèces observées pour la première fois en France, et cela grâce à la participation de plus de 350 spécialistes de la faune, de la flore et de la fonge. Et le nombre d'espèces répertoriées dans le Mercantour continue de croître d'année en année.

Depuis 2023, l'analyse de l'ensemble des 250 000 données acquises est enfin accessible via une publication rédigée conjointement par le Musée national d'Histoire naturelle, l'unité d'appui et de recherche PatriNat et le Parc national du Mercantour.

Celle-ci est librement consultable et téléchargeable sur le lien suivant : <https://bdj.pensoft.net/article/85901/>

C'est l'occasion de rappeler les efforts qu'il reste à mener afin d'avoir une vision plus réelle, plus exhaustive de la vie qui nous entoure.

En 2023, un nouvel ATBI a été lancé sur les bryophytes. Ainsi, les communes du Parc ayant le plus besoin de connaissances concernant ce groupe si particulier ont été sélectionnées pour être prospectées sur deux ans par un bureau d'études spécialisé en bryologie. En octobre, gestionnaires d'espaces protégés et taxonomistes, dont les agents du Parc, se sont réunis à Bourg-d'Oisans autour des ATBIs menés en Europe. Au cours de ces rencontres organisées par PatriNat, les échanges ont porté sur l'état d'avancement des ATBIs déjà initiés et sur les perspectives à créer pour ces inventaires.



© F. Tomasini



© J. Mansons / PNM



© F. Pétion / PNM

Clôture du projet POIA Espèces arctico-alpines 2020-2022

Début mars, s'est tenue à **Barcelonnette** la clôture du projet POIA (Programme opérationnel interrégional du massif des Alpes) ARCTICO, financé par le fonds européen de développement régional et le fonds national pour le massif des Alpes.

Le projet a regroupé des acteurs de l'ensemble du massif alpin français de la Haute-Savoie aux Alpes-Maritimes. Centré autour des espèces arctico-alpines, lièvre variable et lagopède alpin, le projet a eu pour principal objectif d'évaluer l'incidence du réchauffement climatique sur la répartition de ces espèces grâce à la collecte de nouvelles données, souvent inédites, au moyen d'outils innovants tels que la bioacoustique, les balises GPS ou encore des analyses génétiques. Il a été l'occasion d'homogénéiser les protocoles, de mettre en place de nouvelles mesures de gestion, avec notamment la création de zones de quiétude pour la reproduction du lagopède alpin, et de construire des outils de communication transversaux et mobilisant la science participative.

Ainsi, le Parc national du Mercantour a fait le choix de former des personnes relais pour mieux faire connaître ces espèces et les études menées dans le cadre du programme. Les refuges de haute montagne ont constitué une cible particulière des actions de sensibilisation du projet.

Ils sont, en effet, des lieux privilégiés pour la sensibilisation des randonneurs et des usagers aux bonnes pratiques vis-à-vis du dérangement des espèces sensibles et les gardiens de refuge ont généralement une connaissance pointue de leur environnement et de son évolution. Ils peuvent ainsi jouer un rôle important dans l'observation in situ mais aussi en tant que vecteurs de sensibilisation. Les accompagnateurs en montagne sont ainsi d'excellents acteurs de la sensibilisation du grand public. À la suite d'une phase de formation de ces professionnels de la montagne, des soirées de sensibilisation en refuge ont été menées directement par des accompagnateurs auprès des randonneurs. Cette action a reçu un accueil très positif à la fois des accompagnateurs qui ont pu développer leurs connaissances, mais aussi du grand public assistant aux différentes soirées d'animation.

Ce projet de trois ans a finalement apporté de nombreux enseignements sur les déplacements du lagopède alpin et sur la répartition du lièvre variable à l'échelle des Alpes françaises : il a permis des collaborations fructueuses avec le monde de la recherche et fera l'objet d'une publication collective en 2024 entre tous les partenaires dans la revue de l'OFB.

Les principales conclusions montrent déjà que la situation est préoccupante mais que si l'on arrive à contenir collectivement le réchauffement planétaire et que l'on met en œuvre des actions favorisant la tranquillité de ces espèces fragiles, elles ont encore une chance d'habiter les Alpes pour les prochaines décennies.



© M. Ancely / PnM

Une vingtaine de gypaètes dans le Mercantour

Le 14 octobre, bénévoles et professionnels du Réseau gypaète Mercantour étaient mobilisés pour participer au grand comptage annuel de gypaètes barbus, une opération couvrant l'ensemble des Alpes et mobilisant plus d'un millier de personnes, des Alpes-Maritimes jusqu'à la Slovaquie.

Dans le Mercantour, 105 observateurs étaient répartis sur 44 postes d'observation en Ubaye, Tinée, Haut-Var, Haut-Verdon et Roya pour scruter le ciel à la recherche du casseur d'os.

L'estimation globale obtenue est de 19 à 23 individus présents dans le Mercantour, ce qui révèle une très légère augmentation par rapport aux années précédentes. Cette petite population reste toujours fragile avec seulement cinq couples installés côté français et quelques juvéniles et immatures.

La recolonisation de l'espèce demeure délicate et fragile, et mobilise toujours l'énergie des centaines de volontaires du Réseau gypaète Mercantour, du Parc national du Mercantour, et des nombreux partenaires et usagers impliqués dans le suivi et la protection du gypaète.



© F. Panuello



© G. Autran



Carnet rose

Trenta, Socha, Vignols sont les noms des trois gypaétons nés dans le Mercantour en 2023. Une belle récompense pour tous ceux qui ont contribué et qui participent quotidiennement et depuis si longtemps au succès de la réintroduction du gypaète barbu. Socha, « Souche » en occitan, a été choisi en référence au col des Trente Souches situé à proximité du site de reproduction. Trente souches, trente ans de réintroduction et un clin d'œil aussi à son voisin tinéen, nommé Trenta, le jour anniversaire des 30 ans de réintroduction et de conservation du gypaète barbu. Et enfin Vignols, nom donné au 3^{ème} gypaéton, lui aussi tinéen, en mémoire du site de réintroduction, lors des premiers lâchers dans le Parc national du Mercantour.



© P. Damiano

Le Parc a célébré le 30^{ème} anniversaire de la réintroduction du gypaète barbu

Le 2 juillet à **Saint-Dalmas-le-Selvage**, le Parc national du Mercantour a fêté le 30^{ème} anniversaire de la réintroduction et de la conservation du gypaète barbu autour de son Président, Charles-Ange Ginésy, et en présence de Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco qui œuvre depuis des années avec sa Fondation à l'installation et à la préservation du gypaète barbu dans le Mercantour.

Un succès avec aujourd'hui 5 couples vivant sur le territoire du Parc. Cette réussite a été permise grâce au soutien et à l'action de nombreux partenaires et passionnés dont le Réseau gypaète Mercantour qui joue un rôle essentiel dans le suivi de ce vautour.

Des lycéens participent à un comptage « tétras-lyre » dans le Haut-Verdon

Au sein de l'antenne Verdon, des comptages de tétras-lyres sont organisés tous les deux ans par l'OFB des Alpes-de-Haute-Provence dans la zone cœur du Parc national du Mercantour, plus précisément sur le secteur d'Allos. Le Parc national est naturellement partenaire de cette opération, qui mobilise à la fois des professionnels (OFB, Parc national du Mercantour, Office national des forêts, partenaires Natura 2000, ...) et des bénévoles.

Le protocole est identique pour chaque comptage : au lever du jour, les mâles sont dénombrés en se basant sur leur chant, puis confirmés visuellement à l'aide de jumelles et de longues vues. Les femelles sont également dénombrées de visu. Les observations sont effectuées soit depuis des points fixes, soit lors de déplacements le long d'un parcours préétabli.

Les élèves de la classe de première GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) du lycée d'enseignement et de formation professionnelle agricoles de Carmejane (04) ainsi que trois de leurs enseignants ont pu participer à ce comptage.

Cette rencontre a permis d'établir un temps d'échanges entre les élèves, les professeurs et les agents de l'OFB et du Parc national sur nos métiers et missions.



© J. Blanc

© B. Gimeste / PnM

8



© C. Assmann / PnM

© C. Assmann / PnM

Exploration floristique : Un succès botanique majeur

Début juin et mi-juillet, une dizaine de botanistes de l'association Bivouac naturaliste sont venus prospecter dans le Parc national du Mercantour.

L'objectif de cette mission était d'acquérir un maximum de connaissances floristiques sur des secteurs ciblés, c'est-à-dire des secteurs peu prospectés, peu accessibles ou encore avec de nombreuses données anciennes.

Durant la première session de terrain en juin aux alentours de **Sospel**, plus de 1 300 données ont été recensées et plus de 600 espèces observées, c'est à dire 1/4 de la flore présente dans le Parc !

De nombreuses espèces emblématiques ont été observées, parmi elles, la gentiane de Ligurie (*Gentiana ligustica*), la ballote épineuse (*Acanthoprasium frutescens*), la renoncule du Mont Gargano (*Ranunculus canuttii*), la centauree de Trionfetti (*Cyanus triumfettii*)...

La seconde session fut organisée à Castérino et deux bivouacs ont été effectués afin d'accéder à des sites éloignés. Durant cette session, 5 200 données ont été recensées et des espèces comme l'éritriche nain (*Eritrichum nanum*) ont pu être réobservées alors que certaines données dataient des années 1900.

Au total, environ 6 500 données ont été enregistrées durant les deux sessions (8 jours de prospections), ce fut une expérience riche d'échanges et de découvertes.

Suivi Flore Sentinelle

Le réseau Flore Sentinelle vise à améliorer la connaissance d'espèces rares et patrimoniales dont la répartition est très restreinte dans les Alpes. Les suivis mis en place à l'échelle des Alpes françaises ont pour objectif de mettre en évidence des évolutions significatives de l'état de conservation des espèces et habitats à forts enjeux de conservation pour nos territoires alpins.

Concernant la flore, un protocole par maille a été mis en place sur l'adonis des Pyrénées (*Adonis pyrenaica*) dans le Haut-Var et le Verdon, sur la reine des Alpes (*Eryngium alpinum*) en Ubaye et sur le géranium argenté (*Geranium argenteum*) dans le Verdon. Le protocole consiste à indiquer la présence ou l'absence de l'espèce dans des mailles de 25m x 25m. Ces mailles seront revisitées dans 5 ans afin d'observer l'évolution potentielle des populations.

Concernant les habitats, les mailles de suivi des bas-marais d'altitude ont été revisitées. Cet habitat est considéré d'intérêt communautaire prioritaire et donc à forts enjeux de conservation. Le suivi mis en place consiste à relever la présence ou l'absence de 5 espèces caractéristiques. 43 mailles ont fait l'objet de prospection en 2023.



© M. Jung / PnM



© L. Martin-Dhiermont / PnM



© M.F. Lecocq / PnM

Réserve intégrale de Roche Grande à Entraunes

Depuis sa création en 2021, les actions se poursuivent dans la Réserve intégrale de Roche Grande à Entraunes. Les données LiDAR obtenues début 2023 ont permis aux géomorphologues de poursuivre la réalisation de la carte géomorphologique du site. Le rendu est attendu pour début 2024. L'été a été mis à profit pour compléter les inventaires des lépidoptères, coléoptères, coprophages, saproxyliques et orthoptères du site et renforcer ainsi l'état initial lancé en 2022 sur ces taxons. Les prochains suivis seront engagés sur un pas de temps décennal, dès 2032.

Enfin, deux photographes ont pris la Réserve en photo sous toutes les coupures pour venir alimenter le futur espace d'exposition dédié à la Réserve, situé au cœur du village d'Entraunes dont l'inauguration est prévue en 2024.

Financé par



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



© C. Assmann / PnM

RECHERCHE

Poursuite du projet de recherche « Stroumpf » : suivi des troupeaux pâturant en haute montagne

Ce projet de recherche mené par le Laboratoire d'Écologie Alpine a été initié en 2022 sur le territoire du Mercantour aux côtés d'autres territoires alpins (Écrins, Queyras, Vanoise, Belle-donne). Son objectif est de comprendre l'usage des différents milieux de l'alpage par le troupeau, en analysant trois de ses actions (pâturage, déplacement et fertilisation du milieu) pour comprendre comment celles-ci vont faire évoluer les milieux. En 2023, trois exploitations agricoles transhumant dans les alpages du Mercantour ont accepté de participer au projet. Pendant la durée de l'estive, leurs troupeaux se sont ainsi vus équipés de colliers GPS afin de disposer d'une vision dynamique à échelle fine des déplacements des brebis.



© C. Assmann / PnM



© T. Lebard

Quand le bouquetin fait mouche

Lors des captures de bouquetin des Alpes réalisées dans le cadre de la veille sanitaire active assurée par le Parc national du Mercantour, un prélèvement de parasites externes a été effectué. Celui-ci a permis l'identification d'un spécimen d'une espèce nouvelle de diptère pour le parc national et pour le département des Alpes-Maritimes, qui, de plus, n'avait pas été observée en France depuis 1978 !

Il s'agit de *Melophagus rupicaprinus*, une espèce de la famille des Hippoboscidae, famille de diptères piqueurs et hématophages (c'est à dire qui se nourrissent de sang), parasites des oiseaux et des mammifères.

Cette espèce est connue pour avoir deux hôtes, le chamois et le bouquetin, et a une répartition (identifiée) limitée aux Alpes. Connue d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie et de Suisse, elle n'avait été observée en France qu'en Savoie et qu'à deux reprises, en 1908 et en 1978. Ce faible nombre d'observations n'indique en rien que l'espèce n'était pas présente en dehors de ces périodes et ne donne aucune observation sur la potentielle évolution de sa présence, mais témoigne surtout du fait que les parasites externes sont très peu étudiés.

Cette observation a donc une réelle valeur scientifique et nous montre qu'il peut être intéressant de croiser les approches au travers de nos protocoles scientifiques.

De plus, pas d'inquiétude : il est tout à fait habituel que la faune sauvage soit concernée par des insectes parasites et cette espèce n'est connue ni pour être vectrice de maladies ni pour piquer l'homme.

PROTÉGER ET RESTAURER

SURVEILLANCE DU TERRITOIRE

Les activités d’instruction se sont traduites en 2023 par la prise de 1 140 décisions individuelles d’application de la réglementation en cœur de Parc, avec la répartition suivante en fonction des règles dont dispose le décret du Parc national :

- Décisions des agrées Merveilles : **124**
- Décisions relatives au survol par des aéronefs motorisés : **91**
- Décisions relatives aux travaux : **23**
- Décisions relatives à l’organisation de manifestations publiques ou de compétitions sportives : **16**
- Décisions relatives aux prises de vues : **38**
- Décisions relatives à la dérogation de la protection du patrimoine : **42**
- Décisions relatives aux activités agropastorales : **2**
- Décisions relatives au camping, circulation, demandes diverses : **7**
- Décisions relatives à la circulation en VTAE : **7**
- Décisions relatives à la circulation de véhicules motorisés (cartes de circulation) : **790** en application de la modalité **28** de la réglementation du cœur figurant dans la charte.

Sur les **1 142** demandes d’autorisations effectuées, seulement **2** ont été refusées.



Les autorisations de travaux suite à la tempête Aline

La tempête Aline a fait écho à la tempête Alex : elle est venue rappeler la vulnérabilité des infrastructures et la nécessaire résilience des futurs aménagements au regard du changement climatique et d’événements de plus en plus extrêmes.

Le vallon de Mollières a été une nouvelle fois particulièrement touché et les hameaux de Valabres et de Vignols ont également été impactés.

Dans le Haut-Boréon, 80 m³/s ont été relevés au barrage indiquant une crue majeure du Haut-Boréon. Au niveau du parc Alpha, le pont technique et la passerelle de Cerise ont été exposés aux embâcles avec des débordements et contournements d’ouvrage. Cette portion de vallon fera l’objet d’un schéma d’aménagement hydraulique associant le Parc et les parties prenantes dans la suite des études et des échanges entamés en 2022.

Les dégâts engendrés ont nécessité de nouvelles autorisations, dans des délais très contraints, afin de rétablir à nouveau les accès, notamment vers la prise d’eau hydro-électrique de Mollières.

Les activités de contrôle du Parc se sont traduites en 2023 de la manière suivante :

Alpes-Maritimes

- **435** contrôles ont été saisis par les inspecteurs de l’environnement du Parc sur le plan de contrôle des Alpes-Maritimes.
- **16** opérations interservices (OFB, ONF et la Gendarmerie nationale) ont été conduites par les inspecteurs de l’environnement du Parc sur les thèmes de la chasse, la circulation de véhicule terrestre à moteur, la pêche, les cueillettes et le feu.

Alpes-de-Haute-Provence

- **233** contrôles ont été réalisés par le service territorial Ubaye-Verdon dont **184** contrôles conformes.
- **15** opérations interservices (OFB, ONF et la Gendarmerie nationale) ont été conduites par les inspecteurs de l’environnement du Parc sur les thèmes de la chasse, la circulation de véhicule terrestre à moteur, la pêche, les cueillettes et le feu.

Pour le deuxième été consécutif, le territoire a connu une sécheresse importante. En partenariat avec l’OFB, toutes les prises d’eau en cœur de Parc (Roya, Vésubie et Verdon) ont fait l’objet d’un contrôle de la bonne délivrance du débit réservé.

En 2023, un effort tout particulier a été accompli par l’établissement avec 13 agents nouvellement assermentés (chefs de service et gardes contractuels) afin de renforcer la protection du patrimoine du Parc.





Zoom sur le lac d'Allos

La fréquentation au lac d'Allos est mieux régulée en coopération avec la commune gestionnaire des accès et parkings. Après le pic de 2020 à 50 000 visiteurs, l'année 2023 a vu la fréquentation se stabiliser autour de 35 000 touristes durant la saison d'été mais avec toujours une forte pratique de bivouacs impliquant un effort spécifique de prévention et de surveillance en soirée par rapport aux horaires autorisés pour les tentes et pour éviter les feux. Le site du lac mobilise fortement les équipes du Parc :

- 57 journées de présence de gardes-moniteurs commissionnés entre début juin et fin septembre
- 114 jours de présence d'agents maraudeurs non commissionnés
- 7 procédures d'amende forfaitaire et aucune procédure d'enquête judiciaire ont été établies en 2023.

Les volumes de temps dédiés à la surveillance des sites par des agents « maraudeurs », non commissionnés / non assermentés ont été maintenus au lac d'Allos.

Ceci permet aux visiteurs de profiter pleinement du site dans la quiétude et le respect des lieux et des personnes.

Zoom sur la zone réglementée des gravures rupestres des Merveilles et de Fontanalba

Les visites réalisées par Merveilles Gravures Découvertes pour découvrir les gravures rupestres ont accueilli 3 738 personnes : 2 874 sur les Merveilles et 864 sur Fontanalba. Cette année, les visiteurs reviennent avec enthousiasme sur ces deux sites emblématiques du Parc national du Mercantour (1 111 personnes en plus).

Le site des Merveilles mobilise aussi considérablement les équipes du Parc qui bénéficient en outre d'un appui financier de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), permettant de recruter des saisonniers et d'assurer la surveillance du site renforcée de juin à septembre, avec toutefois un point de vigilance sur les fréquentations augmentant durant les ailes de saison, en lien avec le réchauffement climatique.

- 404 jours (permanents + saisonniers) du 1^{er} juin au 30 septembre dont 84 jours d'agents du Parc et le reste en saisonniers.

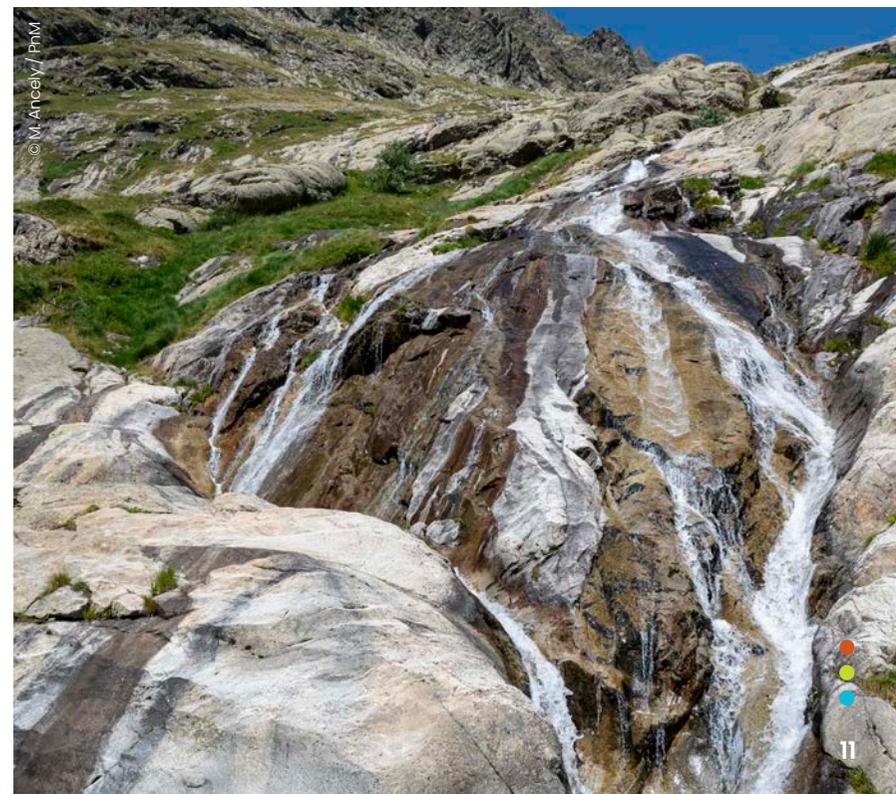


Délit de chasse en cœur de Parc : le Parc se constitue partie civile

En référence aux fondamentaux des parcs nationaux français, le cœur du Parc national du Mercantour est un espace protégé ouvert au public, celui-ci y étant accueilli et informé. Le cœur est un espace de tranquillité et de sérénité pour l'Homme, et un espace de quiétude pour la faune, où la chasse est interdite.

La Gordolasque fait partie des sites remarquables du cœur de Parc facilement accessible, notamment en famille et les animaux sauvages y sont facilement visibles. Ce site a accueilli en cœur en 2023 près de 40 000 visiteurs. De nombreuses familles avec enfants viennent y chercher un lieu de promenade dans lequel ils pourront évoluer en toute sécurité.

Dans une procédure judiciaire de chasse en cœur de Parc dans le vallon de la Gordolasque, le Parc s'est constitué partie civile pour préjudice moral lié au ternissement de l'image du cœur du Parc national, à la quiétude de la faune sauvage et à la tranquillité et la sécurité des visiteurs et a eu gain de cause : le contrevenant a été condamné à verser 1 500 euros à l'établissement.



Empoisonnement de la faune sauvage

L'empoisonnement de la faune sauvage est un acte très grave et passible de lourdes sanctions.

Début mars, un individu a été condamné à 4 mois de prison avec sursis pendant 5 ans, 8 000 euros d'amende, confiscation des armes à feu et retrait du permis de chasse pour avoir déposé des appâts empoisonnés dans le Parc national du Mercantour.

Une enquête de plusieurs semaines avec la Gendarmerie nationale, sous l'autorité du Parquet de Nice, a permis d'arrêter l'auteur de ces dépôts de viande dans laquelle étaient introduites des substances à effet anticoagulant et raticide et dont l'usage est strictement encadré par un règlement européen. Au-delà des renards qui semblaient visés, cette pratique peut nuire à quantité d'espèces animales (genettes, fouines, martres, belettes, musaraignes, rapaces et autres oiseaux), nos animaux de compagnie et même l'Homme.

Ces produits toxiques introduisent également dans le milieu naturel des substances chimiques qui portent atteinte à la qualité de l'eau, à la microfaune essentielle au bon fonctionnement des sols, et à la végétation sauvage ou cultivée, en perturbant les cycles et les équilibres naturels.

Particulièrement dangereuse, cette pratique est donc répréhensible alors que nous connaissons un effondrement de la biodiversité.



© F. Breton / PNM



© F. Chamourin / ONF

Opération de police interservices

Les services de police de l'environnement et la Gendarmerie nationale étaient rassemblés début août sur la vallée de l'Ubaye.

Les agents de l'OFB, du Parc national, de l'ONF et la Gendarmerie nationale sont intervenus pour rappeler, en cette période de forte fréquentation, les règles élémentaires en matière de préservation des milieux naturels.

Il a été fait de nombreux rappels sur l'interdiction d'allumer des feux face au risque incendie présent sur l'ensemble du département. Cette pratique, souvent associée au bivouac et à la randonnée, présente un risque majeur pour les massifs du département. Outre ce rappel, l'action a aussi porté sur l'interdiction de la circulation des véhicules dans les espaces naturels de la haute vallée. À la fin de cette journée, 16 contraventions ont été relevées, principalement pour l'emploi du feu et la circulation sur route fermée.

Les agents ont rappelé aux usagers que tous, nous sommes acteurs dans la préservation de l'environnement et l'intérêt du respect des réglementations.

Des contrôles continueront à avoir très régulièrement lieu dans les sites naturels avec une attention particulière au respect de l'arrêté préfectoral interdisant les feux.

Balisage de la limite de la zone cœur du parc

Les hexagones verts balisant la limite entre la zone cœur et l'aire d'adhésion se dégradent avec le temps. Il est donc régulièrement nécessaire de réaliser des vérifications et restauration des hexagones en peignant les roches ou autres supports des balises.

Le service territorial de la Vésubie s'est attaché cette année à reprendre l'ensemble du linéaire sur la commune de La **Bollène-Vésubie**. Certains secteurs sont peu fréquentés, éloignés des principaux sentiers de randonnées. Toutefois,



© L. Mathieux / PNM

les limites revêtent une importance cruciale vis-à-vis des usagers qui s'appuient sur ce zonage de terrain. Les milieux d'interventions sont divers, allant des pelouses alpines à des fonds de vallons escarpés, boisés, nécessitant la mise en place de techniques de cordes afin de progresser en toute sécurité.

© J. Chaudet / PNM





© aturpaudfoto.com

ESPÈCES ET MILIEUX

30 espèces de chiroptères dans le Mercantour

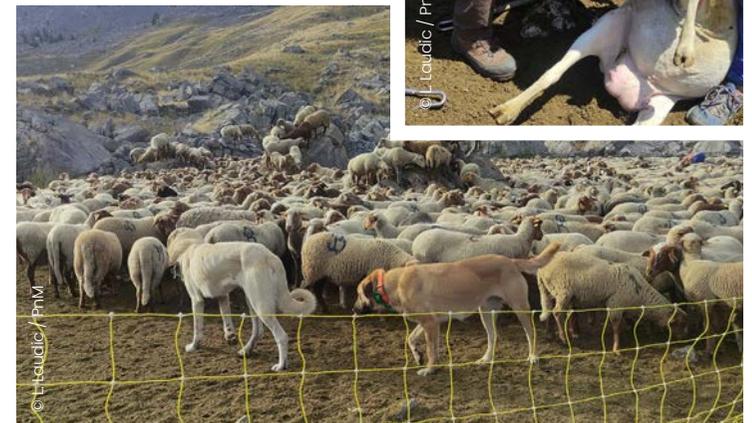
Partie intégrante du programme Chiroptère/Trame noire issu du projet européen Biodiv'Connect, financé également par le Fonds vert, un inventaire approfondi des espèces sur l'ensemble du territoire a permis de faire un bond dans la connaissance de la répartition spatiale des chiroptères. Avec 30 des 36 espèces de chauves-souris connues en France présentes dans le Mercantour, cela confirme notre responsabilité forte vis à vis de ces espèces souvent méconnues. Une action est engagée pour protéger les sites inventoriés : extinction des éclairages, acquisition foncière pour protéger les gîtes...



© L. Matthieux / PnM

Améliorer la cohabitation loup-Homme

Les actions en faveur d'une meilleure cohabitation entre le loup et les activités humaines se sont poursuivies en 2023 grâce aux financements de la DREAL Auvergne Rhône-Alpes et du LIFE WolfAlps EU (coordonné par le Parc Alpi Maritime). Sept éleveurs volontaires ont reçu la visite ponctuelle ou régulière de l'unité de prévention LIFE afin de faire le diagnostic des facteurs favorisant ou non la prédation sur leur alpage. Des recommandations ont pu être proposées selon les contextes étudiés. Parallèlement, le dispositif de berger d'appui mobile mis en place par le Parc a soulagé sept éleveurs pour un total de 103 jours. L'été 2023, près de 6 000 personnes ont été sensibilisées sur les comportements à adopter face aux chiens de protection par les cinq médiateurs pastoraux répartis dans les vallées. Côté recherche, l'analyse de l'utilisation saisonnière du territoire par le loup gris a montré une influence de la richesse en ongulés sauvages sur l'occupation du territoire. Cette étude a également mis en évidence la nécessité d'utiliser les pièges photographiques en complément du suivi hivernal pour pouvoir collecter des données en continu. À ce sujet, les agents du Parc national du Mercantour ont collecté plus de 500 indices de présence de loup (fecès, traces, passages sur piège photographique) qui fait du Parc le plus important contributeur d'information sur le département.



© L. Taudic / PnM



© L. Taudic / PnM



Réussite de la reproduction de faucons crécerelles à Roubion

Fin mai, des usagers de la via ferrata de **Roubion** ont alerté de la présence d'œufs dans une cavité de la paroi. Après investigation des agents du Parc national du Mercantour, la présence d'un couple nicheur de faucons crécerelles a été attestée.

Le faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) est une espèce de rapace diurne protégée dont les effectifs en Europe ont fortement régressé au cours du XX^{ème} siècle, notamment à cause de l'intensification de l'agriculture et de l'utilisation des pesticides.

À **Roubion**, grâce à la mobilisation de la commune, de l'office de tourisme et du Parc, l'accès à la via ferrata a été temporairement fermé afin de permettre au couple d'accomplir son cycle de reproduction jusqu'à l'envol des jeunes.

Après une trentaine de jours d'incubation et autant pour l'élevage des poussins au nid, 4 jeunes faucons crécerelles se sont envolés fin-juillet.

Merci à la commune de **Roubion** et à l'office de tourisme pour leur engagement et leur réactivité, aux grimpeurs pour leur signalement et le respect de la fermeture temporaire, pour la tranquillité du site.

Veille sanitaire des bouquetins

En mai, les agents du Parc ont capturé 15 bouquetins dans la vallée de la Vésubie, dans les secteurs du Boréon et de la Gordolasque. Cette opération a pour but de vérifier l'état de santé des animaux. Après avoir endormi minutieusement un bouquetin grâce à des flèches hypodermiques, un vétérinaire réalise un bilan médical, des prélèvements sanguins et pose des "boucles d'oreille" de couleur, afin de l'identifier facilement. L'animal peut repartir après une dizaine de minutes grâce à l'injection d'un antidote.

La veille sanitaire de l'espèce est très importante. En effet, il s'agit de vérifier que les bouquetins du Mercantour ne sont pas porteurs de maladies qui pourraient leur être fatales. Les résultats sont positifs car les résultats sanguins ont confirmé qu'ils étaient en bonne santé. Il est quand même à signaler la présence de maladie à tique de manière de plus en plus fréquente.

Cette opération a pu être menée grâce au soutien financier de la GMF, mécène des parcs nationaux de France.



La Fritillaire de Moggridge, aux petits soins

Aux mois de mai et juin, une fleur jaune en forme de cloche pointe le bout de ses pétales dans de rares alpages d'altitude du Mercantour. C'est la fritillaire de Moggridge (*Fritillaria moggridgei*), une espèce protégée, de la famille des Liliacées et endémique des Alpes maritimes et ligures. Avec une floraison précoce et une fructification tardive (août), cette espèce reste longtemps sensible aux perturbations (piétinement, cueillette, consommation par les animaux sauvages et domestiques). L'espèce est classée vulnérable sur la liste rouge des espèces menacées en France.

Cette année encore, les agents du Parc ont été aux petits soins pour suivre de très près l'état préoccupant de cette précieuse fritillaire. Depuis 2019, le Parc et ses partenaires comme les conservatoires botaniques nationaux alpin et méditerranéen ont porté plusieurs études pour mieux connaître l'écologie et la génétique de la fritillaire de Moggridge. L'objectif est de comprendre plus finement les causes de son déclin et pouvoir proposer, en coopération avec tous les usagers des alpages, des solutions pour restaurer son habitat et sauvegarder les populations du Mercantour.



© dturpaudfoto.com



© S. Roux / PNM



© P. Puy / PNM

Prospection et surveillance des espèces floristiques à enjeux du Mercantour

Depuis 3 ans, des espèces sont sélectionnées chaque année et font l'objet de prospections ciblées par les agents du Parc afin de réactualiser des données anciennes ou encore de trouver de nouvelles stations. 21 espèces à enjeux (protégées ou patrimoniales) ont été sélectionnées pour 2023 et 915 données ont été produites concernant ces espèces.

Une surveillance adaptée est mise en place sur les stations prospectées par les conservatoires botaniques lors des bilans de station. Ces derniers sont des états des lieux réalisés sur des espèces à forts enjeux et permettent de nous guider dans les actions de conservation à mettre en place. Lorsque les stations sont dans un état favorable et ne semblent pas menacées, une surveillance régulière doit être mise en place afin d'alerter si une perturbation ou diminution de la station est observée. Cette année, 40 stations ont pu être visitées et des menaces ont pu être signalées sur certaines stations : baisse du nombre de pieds, fermeture du milieu, travaux d'entretien en périphérie de pistes...

© S. Roux / PNM





© M.P. Honnorat



© M. Jung / PnM

Évolution de la couverture neigeuse sur les hauteurs du Haut-Verdon : comparaison de 2 photos à 111 ans d'intervalle

Le Parc national effectue, à l'échelle de son territoire, un suivi de l'évolution des paysages dans le temps à partir de photos de paysages prises régulièrement et dans des conditions standardisées (date, heure, conditions météorologiques similaires entre les différentes prises de vue).

Dans ce cadre, l'équipe de l'Ubaye a eu accès à une photo prise le 21 août 1912 depuis le mont Pelat issue des collections photographiques du musée de la vallée de l'Ubaye (**Barcelonnette**). On peut apercevoir, malgré la date avancée dans la saison estivale, des restes importants de neige sur les versants sud des Tours du lac d'Allos ainsi que sur les sommets à proximité du col des Champs. Cet été-là a été particulièrement frais et humide après une vague de chaleur marquée en mai. Le même cliché a été effectué en août 2023, été marqué par une forte sécheresse, afin de comparer les 2 situations espacées de 111 ans.

Une grande diminution du recouvrement neigeux entre ces deux périodes est constatable. Depuis plusieurs années, les dernières traces de neige sur les Tours du lac sont observées vers mi ou fin juin. L'étalement important de la forêt est aussi bien visible.

Ce type de comparaison permet d'objectiver les changements de notre territoire, au fil des ans.

Inauguration de la mine de Vallauria

Située sur la commune de **Tende**, aux portes du Parc national du Mercantour, la mine de Vallauria a ouvert ses portes au public au début de la saison estivale et a été inaugurée le 9 septembre.

Le Parc participait à cette inauguration pour rappeler le soutien financier apporté depuis de nombreuses années à l'association Neige et Merveilles, qui veille sur le hameau de la Minière de Vallauria, tout en restaurant et gérant la mine et le gîte du même nom.

Cette mine de plomb argentifère des Alpes du Sud est située à 1 500 m d'altitude. Exploitée entre le Moyen-Âge et 1930 pour son gisement de galène (plomb argentifère) et de blende (minerai de zinc), elle développe un réseau de galeries intenses jusqu'au pied du lac des Mesches. L'une des caractéristiques de la minière de Vallauria est cette voûte arrondie noircie, qui peut atteindre, par endroits, 7 à 8 mètres de hauteur.

Chaque année, l'association Neige et Merveilles organise des chantiers de jeunes internationaux sur le site de la Minière. Plus de 10 ans ont été nécessaires pour réhabiliter le site grâce à ces chantiers. Cette mine pourrait devenir un élément phare de l'activité touristique de la vallée.

Opérations de nettoyage

Nettoyage des abords du parking du Laus (Allos)

Situé dans les Alpes-de-Haute-Provence, le lac d'Allos est un des sites les plus fréquentés du Parc national du Mercantour avec près de 40 000 visiteurs par an. Il est accessible depuis le parking du Laus situé à 45 minutes de marche environ.

Malgré sa localisation en cœur de Parc et les panneaux d'information et de réglementation invitant à ne pas jeter ses déchets, de nombreux détritiques sont abandonnés, volontairement ou non, par les visiteurs du site.

Les équipes du Parc ont effectué à mi-saison un nettoyage du site et ont pu collecter 3 gros sacs poubelles : déchets plastiques, mouchoirs, papiers toilettes, couches, cannettes en métal, bouteilles en verre... en plus des petits déchets ramassés au quotidien par les agents et par certains visiteurs œuvrant à la préservation du site.

Pour le bon accueil du public, la commune d'**Allos** et le Parc œuvrent depuis 25 ans à l'ouverture et au nettoyage quotidien de toilettes publiques au niveau du parking du Laus ce qui contribue grandement au bon état des abords du site.

Outre l'impact visuel de ces déchets pour les autres visiteurs, ils sont sources de pollution pour les milieux naturels et pour la faune qui peut venir consommer les restes de déchets et ingérer des plastiques ou des aliments qu'elle n'est pas censée trouver dans son milieu naturel (source de maladie, de malnutrition, d'obstruction intestinale...).

Enlèvement d'un pluviomètre dans l'Ubayette

En septembre 2023, le vallon de l'Oronaye (**Val d'Oronaye**) s'est fait une petite beauté avec l'enlèvement d'un vieux pluviomètre obsolète qui trônait au pied du col du Bœuf à plus de 2 300 m d'altitude, au cœur du site Natura 2000 La Tour des Sagnes-Vallon des Terres Pleines-Orrenaye.

Ce pluviomètre, de type nivo-pluviomètre-totalisateur, avait été installé par EDF dans les années 1950 pour enregistrer les précipitations annuelles en montagne.

Depuis quelques temps, il menaçait de tomber au sol. À la demande du Parc, EDF a pu financer le démontage et l'héliportage de cette installation.

Cette action s'inscrit dans la continuité des nombreuses opérations réalisées par le Parc depuis plusieurs décennies, que ce soit pour le démontage d'installations obsolètes, la résorption de points noirs paysagers ou l'enlèvement de déchets en montagne.



© ST Verdon



© F. Breton / PnM

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

AGRICULTURE ET PASTORALISME

De nouvelles mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) proposées aux agriculteurs

2023 a été la première année de mise en œuvre du nouveau projet agro-environnemental et climatique (PAEC) 2023-2027 : 7 réunions d'information ont été tenues par les agents du Parc dans toutes les vallées pour présenter les nouvelles aides visant à accompagner les pratiques agricoles favorables à la biodiversité et expliquer les priorités d'intervention du Parc. Ces réunions ont permis de rassembler un total de 70 éleveurs et une quinzaine de partenaires autour de ce projet. Au printemps, le dialogue s'est poursuivi au travers de 35 permanences individuelles offrant un espace privilégié de coconstruction avec les éleveurs. Enjeux de biodiversité et contraintes pastorales ont été affinés à l'échelle de chaque alpage, pour faire émerger les pratiques pastorales éligibles des 5 prochaines années, à l'occasion de visites d'alpage organisées en présence des éleveurs, et feront l'objet d'un suivi régulier. Une autre mesure, sans plan de gestion, permet le soutien des groupements pastoraux exploitant des alpages dans le Mercantour.

L'enveloppe financière 2023 n'ayant permis de couvrir que 40 % de tous les besoins, une nouvelle campagne sera ouverte en 2024 et permettra, selon le budget alloué, d'accompagner d'autres éleveurs, en complément des 26 contractants de la campagne 2023.



Les prairies naturelles à l'honneur

Depuis le printemps, plusieurs actions sont mises en œuvre par les parcs nationaux de montagne pour accompagner les agriculteurs dans la préservation et la valorisation de leurs prairies naturelles. Ces dernières sont des écosystèmes rares et riches en espèces non-semées et aux nombreuses qualités.

Avec l'appui de l'OFB, les parcs nationaux français ont publié deux vidéos, pédagogiques et techniques, à destination des professionnels (agriculteurs, techniciens) et de l'enseignement agricole :

- l'une portant sur la restauration des prairies naturelles (raisons et techniques mises en œuvre) ;
- l'autre sur les multiples intérêts des prairies naturelles (agronomiques, économiques et environnementaux) et leur place dans les systèmes de production.

Ces vidéos donnent la parole à des agriculteurs du Parc national des Cévennes, du Parc national des Écrins, du Parc national du Mercantour, ainsi qu'à des partenaires techniques (Conservatoire botanique, chambre d'agriculture...).

Et les autres mesures d'accompagnement du monde pastoral...

Le Parc dispose d'un pool de matériel pastoral qu'il peut fournir aux éleveurs et bergers pour faciliter la mise en œuvre de mesures de protection de certains milieux sensibles. Les équipes du Parc accompagnent régulièrement l'installation de ces équipements de protection aux côtés des éleveurs. Le Parc national finance aussi ponctuellement et participe à l'installation d'équipements structurants sur les alpages (abreuvoirs, installation de chicanes). Le Parc a contribué, à travers ce dispositif, à la protection des zones humides des alpages de Sestrière, Gialorgues, Fontanalba, du lac d'Allos, de Peïrastrèche, de Trémenil, de la Céva et de Sadour et à l'installation d'équipements sur l'alpage de la vacherie du Collet et de l'Ortiquier.

Création de nouveaux îlots de sénescence

En partenariat avec la commune de **Breil-sur-Roya** et l'Office national des forêts, un îlot de sénescence a été mis en place en forêt communale en 2016. Cette année, cet îlot de sénescence a été lauréat du concours « Les Étoiles de l'Europe en Région Sud » dans la catégorie « Protection et conservation de la nature ».

Ce projet s'inscrit dans une démarche plus globale à l'échelle du territoire du Parc, avec la création d'un réseau de peuplements en libre évolution. Il s'agit de favoriser la préservation des vieux arbres et du bois mort qui accueillent une biodiversité très particulière. Ainsi dans le cadre de la révision des aménagements forestiers de **La Bollène-Vésubie** et de **Châteauneuf-d'Entraunes**, deux îlots de sénescence en aire d'adhésion ont été proposés aux communes par l'ONF et le Parc national. D'autres sites potentiels d'îlot de sénescence ont fait l'objet d'échanges avec l'ONF (Saorge, Moulinet). À Moulinet notamment, un site de *swarming* (essaimage) pour les chauves-souris a été découvert. Des études complémentaires sont prévues en 2024 pour voir s'il sera nécessaire de créer un îlot à cet endroit.



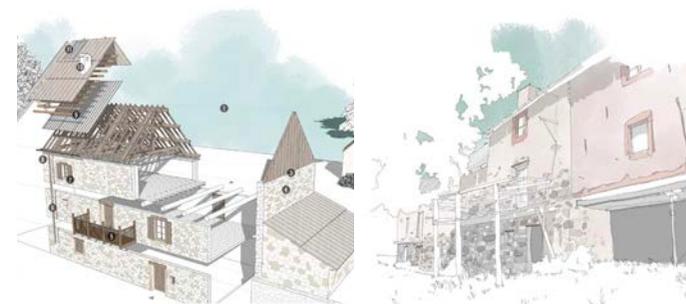
© L. Malthieux / PnM

De nouveaux indicateurs d'état de conservation des milieux forestiers

Dans le cadre d'un stage de master 2, une réflexion a été menée afin de proposer des indicateurs d'état de conservation des milieux forestiers. Ces indicateurs pourraient être complétés par le travail en cours de modélisation à partir d'images LIDAR mené par l'ONF, notamment via la modélisation d'un indice de maturité.

Des livrets sur l'architecture des hameaux du cœur de Parc

Au cours de l'été 2023, une stagiaire de l'école d'architecture de Nancy a travaillé sur le relevé architectural des hameaux de Barelès (**Guillaumes**), de Vignols (**Roubion**), de Mollières (**Valdeblore**), du Pra et de Bousiéyas (**Saint-Dalmas-le-Selvage**), situés en zone cœur du Parc national du Mercantour. Ce travail a pour objectif de caractériser les typologies architecturales de ces hameaux (matériaux, techniques et mises en œuvre, toitures...) et d'en faire une synthèse par la rédaction de livrets architecturaux illustrés. Ces livrets seront, à terme, mis à disposition des habitants pour les accompagner dans leurs projets de travaux sur leurs bâtiments.



© C. Oppe

ARTISANAT ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Journée d'initiation "pierre sèche" à Péone

Depuis quelques années, le Parc national du Mercantour organise avec des communes du Parc, des chantiers d'initiation à la construction en pierre sèche ouverts au public. Le 9 septembre 2023, c'est sur la commune de **Péone** que se déroulait ce chantier de reconstruction d'un mur de soutènement aux abords du pigeonnier-rucher récemment restauré.



9 participants se sont réunis autour d'un artisan murailler qui encadrait la journée. Le travail était d'envergure et le groupe, dans la bonne humeur, n'a pas démerité pour remonter cet ouvrage dans les règles de l'art.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Réunion du comité de pilotage de la Réserve internationale de Ciel étoilé

Le comité de pilotage de la Réserve internationale de ciel étoilé (RICE) Alpes Azur Mercantour s'est tenu en février à Puget-Théniers. Une occasion de réunir les porteurs de ce beau projet de territoire : la communauté de communes Alpes d'Azur, le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, le Département des Alpes-Maritimes et le Parc national du Mercantour.

Ce label obtenu en 2019 pour le territoire « Alpes Azur Mercantour » est autant une reconnaissance de qualité de ciel nocturne exceptionnelle qu'un engagement pris par les collectivités de préserver la noirceur du ciel nocturne en limitant la pollution lumineuse. La RICE s'étend actuellement sur 2 300 km² et concerne 75 communes réparties sur les Alpes-Maritimes et les Alpes-de-Haute-Provence.

Le comité de pilotage a permis de faire le bilan des avancées 2022 en évoquant les nouveaux efforts faits pour réduire la pollution lumineuse générée par l'éclairage public (extinction ou baisse de puissance des éclairages dans 35 communes de la RICE, limitation du halo lumineux, rénovations conformes au « Guide de l'éclairage de la RICE » ...). Le bilan des événements, animations et formations auxquels les équipes de la RICE ont participé a aussi été salué ainsi que les partenariats engagés. Ce comité de pilotage a permis également de présenter les projets 2023, toujours dans l'objectif de préserver notre ciel étoilé de qualité, de protéger la biodiversité ainsi que notre santé, tout en réalisant des économies d'énergie avec pour objectif de rénover 50% de l'éclairage public à l'horizon 2025.

Extension de la Réserve internationale de Ciel étoilé

Au vu des résultats encourageants de la RICE et devant les sollicitations fréquentes des autres communes adhérentes à la Charte du Parc national, l'extension du périmètre de la RICE à l'ensemble du Parc national du Mercantour a été lancée en 2023. Avec l'accord du comité de pilotage de la RICE, le Parc national a consulté les communes de la zone optimale d'adhésion de Tinée, Vésubie et Roya afin de connaître leur intérêt pour la RICE. Le résultat est positif car la majorité des communes a répondu positivement : 11 communes adhérentes à la Charte du Parc sur les 13 interrogées et 1 commune non adhérente sur les 4 interrogées. Le dossier d'extension du périmètre de la RICE est donc en cours de préparation d'ici fin 2024 afin d'inclure l'intégralité du cœur du Parc dans la zone cœur de la RICE et l'intégralité des aires d'adhésion des communes ayant délibéré, en zone tampon de la RICE.





© M. Ancely / PnM

EAU / MILIEUX AQUATIQUES



Des zones humides mises en défens

Comme chaque année depuis 2016, 23 zones humides ont été mises en défens pendant la période de présence des troupeaux en alpage. Il s'agit de limiter le piétinement et le risque d'eutrophisation de ces milieux fragiles. Par ailleurs, les conservatoires botaniques nationaux alpin et méditerranéen ont poursuivi les inventaires de zones humides sur de nouveaux alpages. 13 notices de gestion seront ainsi réalisées d'ici 2025 (financement de l'Agence de l'Eau). Par exemple, l'alpage de la Couosto à **Entraunes** pour lequel le périmètre de pâturage a fait l'objet d'une modification de sa limite ouest matérialisée avec une clôture en accord avec le groupement pastoral bovin et l'ONF pour mieux prendre en compte des enjeux des zones humides.

La commune d'**Allos** abrite une source chaude avec une biodiversité originale. Dans le cadre de la convention d'application, la commune et le Parc portent un projet de classement en arrêté préfectoral de protection d'habitats naturels. Les services de l'État (direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement et direction départementale des territoires des Alpes-de-Haute-Provence) ont participé à une visite de terrain afin de valider l'intérêt de ce classement. Le projet devrait aboutir en 2024.



© C. Crassous / PnM



© C. Crassous / PnM

La RICE Alpes Azur Mercantour au 1^{er} congrès des RICE de France au Pic du Midi

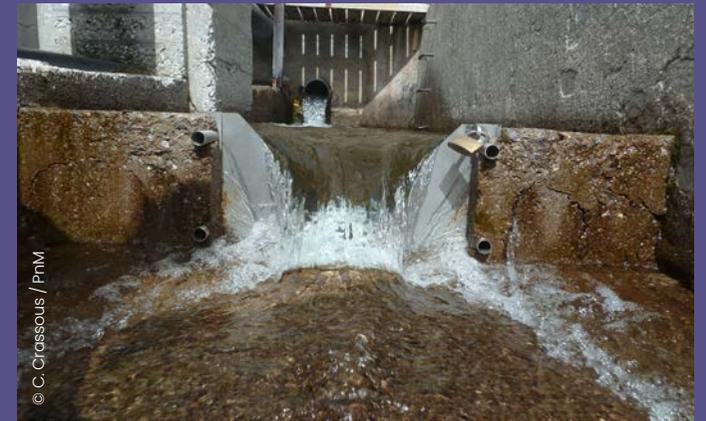
La RICE Alpes Azur Mercantour, représentée par le président du conseil d'administration du Parc national du Mercantour et président du conseil départemental des Alpes-Maritimes Charles-Ange Ginésy, a assisté au 1^{er} congrès des RICE, organisé par le Parc national des Pyrénées avec les 4 autres RICE de France (Pyrénées, Cévennes, Plateau des Millevaches et Vercors) en septembre 2023. Une belle occasion de structurer le réseau de la protection du ciel nocturne en France et en 2025, le Mercantour accueillera le second congrès des RICE.



© P. Meyer

Accompagner les acteurs dans une logique de développement durable





Vers une restauration du fonctionnement naturel des lacs

Avec le soutien financier du programme « biodiversité » de l'Agence de l'Eau, le Parc national a rédigé un plan de restauration et de suivi des lacs de montagne en cœur de Parc (travail réalisé de 2021 à 2023). L'objectif de cette étude est d'évaluer l'impact de l'arrêt de l'alevinage, une dizaine d'années plus tard, sur les populations de poisson introduites, cela afin de proposer un nouveau plan d'actions opérationnel visant à poursuivre la restauration du fonctionnement naturel de lacs non alevinés avec l'élimination des poissons indésirables (vairons, gardons...). Suite à ce travail, une évolution de la réglementation départementale a permis l'interdiction de la pêche au vif et au mort manié et de la pêche à la grenouille en cœur de Parc. Deux lacs ont été proposés pour restauration dans les années à venir. Dans cette perspective, un voyage d'étude des agents du Parc national du Mercantour et de l'Area Protetee Alpi Marittima a été organisé dans la vallée d'Aoste où plusieurs lacs ont fait l'objet de programme d'éradication des poissons indésirables.

Les données rassemblées dans le cadre de ce projet ont également alimenté le projet de création d'indicateurs de l'état de conservation des lacs de montagne. Ce travail devrait se poursuivre dans le cadre des projets transfrontaliers Alcotra Aclimo et BiodivTourAlps.

Interreg



Cofinancé par l'Union Européenne
Cofinanziato dall'Unione Europea

France-Italia ALCOTRA

ACLIMO



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



agence de l'eau

RHÔNE
MEDITERRANÉE
CORSE

Des débits d'eau sous contrôle

Sur le vallon de Mollières (Saint-Sauveur-sur-Tinée) beaucoup de travaux ont eu lieu cette année suite aux tempêtes. EDF a achevé les travaux de remise en état de la prise d'eau consécutifs au passage de la tempête Alex en 2020 et, conformément aux études menées, l'entreprise a relevé le débit réservé de 166 l/s à 198 l/s. EDF a également programmé, d'ici 2024, la mise en place d'une passe à dévalaison pour les poissons afin de préserver la continuité écologique du cours d'eau. D'autre part, la commune de Saint-Sauveur-sur-Tinée réalise les travaux de remise en état de la piste du vallon qui avait été également détruite suite aux tempêtes Alex et Aline. Suite au passage de la tempête Aline, les travaux alors en phase finale ont du être stoppés et ils reprendront en mai 2024 pour prendre en compte et protéger la reproduction des poissons dans le vallon. L'ensemble de ces travaux a fait l'objet d'un suivi poussé des agents du Parc et le résultat est exemplaire : ces travaux en rivière sont respectueux de l'environnement et résilients.





© P. Piermi / PnM

Suivi des lacs sentinelles

Le Parc national du Mercantour est engagé dans le programme Lacs sentinelles à travers le suivi de trois de ses lacs : le lac du Lauzanier (Ubaye, suivi depuis fin 2013) et les lacs des Bresses inférieur et supérieur (Vésubie, suivis depuis fin 2015).

Ce programme, dont les premiers suivis ont débuté il y a une décennie, permet de suivre 25 lacs alpins sur de multiples paramètres biotiques et abiotiques tels que zooplancton, phytoplancton, chlorophylle mais aussi température, transparence, pH et oxygène. Une publication collective a été produite par le réseau en 2023, retraçant le bilan de ces 10 ans de suivi.

Cette année, le lac des Bresses inférieur a montré un virage assez inquiétant, entre sa profondeur qui n'a toujours pas retrouvé son niveau pré-2022 (année où il avait perdu 1,20 m de profondeur sur ces 12,50 m initiaux) et un fort développement algal que nous n'avions encore jamais observé sur ce lac. Nous en saurons plus sur son évolution au fur et à mesure des suivis.



© M. F. Lecco / PnM



© M. F. Lecco / PnM

Des travaux d'assainissement du refuge de Longon au moindre impact

Depuis 2021, la commune de **Roure** a engagé des travaux de réhabilitation du refuge de Longon. Ces travaux financés par la métropole Nice Côte d'Azur, la Région Sud, l'Europe, et le Parc national du Mercantour par le biais du Plan de Relance, se sont achevés en juillet pour permettre une réouverture du refuge pour la saison estivale. Outre la réhabilitation en elle-même, une filière de traitement des effluents de la fromagerie a été créée afin de traiter le lactosérum, un polluant organique très chargé ayant un fort impact sur le milieu. Le Parc a appuyé la commune pour mettre en place un procédé expérimental mis en place en Vanoise et Pyrénées par lombricompostage.

Également dans le cadre du Plan de Relance, une étude a été menée sur l'assainissement de la vacherie du Collet sur la commune de **Valdeblorre** en vue d'une future réhabilitation par la commune.

Financé par
GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

TOURISME ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Renouvellement de l'agrément de la Charte européenne du tourisme durable du Groupement européen de coopération territoriale (GECT) Alpi Marittime-Mercantour

Suite à l'audit effectué par la fédération Europarc, le Parc national du Mercantour, l'Arée Protette Alpi Marittime ainsi que l'Association Mercantour Écotourisme ont obtenu le renouvellement de l'agrément du GECT pour la Charte européenne du tourisme durable pour une durée de 5 ans.



Le Parc national du Mercantour au salon du randonneur à Lyon

Le Parc national du Mercantour était présent au salon du randonneur à Lyon en mars afin de promouvoir des itinéraires et séjours de randonnée dans le Mercantour placés sous le signe du tourisme respectueux. Aux côtés de l'Arée Protette Alpi Marittime, les agents ont présenté l'offre de randonnée transfrontalière entre l'Argentera et le Mercantour et notamment la Grande Traversée du Mercantour, tout en rappelant les conditions de visite du cœur de Parc. Nos partenaires de l'association Mercantour Écotourisme et de la marque Esprit Parc national étaient aussi présents pour valoriser leurs produits de randonnées, hébergements...



Éduc'tour dans la vallée de la Vésubie

Une des stratégies du Parc national du Mercantour vise à travailler au plus près des structures de promotion touristique de son territoire afin de faire connaître le Parc et sensibiliser les Organismes de Gestion de Destinations à ses 3 grandes missions : connaître et protéger, accueillir et éduquer et participer au développement local durable.

C'est dans ce cadre que s'est tenu un éduc'tour à **Saint-Martin-Vésubie** et **Belvédère** organisé à l'initiative de l'office de tourisme métropolitain Nice Côte d'Azur. Les participants ont pu découvrir les missions du Parc (la gestion des flux, les mobilités, la réglementation, la préservation de la biodiversité, l'offre d'itinérance, les refuges...), découvrir le point d'information touristique saisonnier de la Gordolasque, mutualisé entre l'OTM et le Parc national et des structures d'hébergements majeures de la vallée de la Vésubie.

Cette journée a permis de sensibiliser les partenaires à l'enjeu de réglementation en cœur de Parc et de continuer à tisser des liens pour plus de durabilité dans le tourisme.



Développement de l'astrotourisme

Le Parc s'investit dans la valorisation écotouristique du monde nocturne avec les partenaires de la RICE Alpes Azur Mercantour. La qualité du ciel nocturne, les espaces naturels riches en biodiversité nocturne ainsi que le patrimoine historique lié à l'astronomie du territoire sont des piliers très favorables au développement d'une offre d'astrotourisme. L'objectif est la construction et la structuration d'une filière astrotourisme par la mise en réseau des acteurs du tourisme et de favoriser l'appropriation des enjeux de préservation de la ressource de « ciel étoilé ».

Des soirées ont été organisées pour observer et découvrir les richesses du ciel exceptionnel qu'offre le Mercantour :

- En juillet et en août, le service territorial de la Tinée, en partenariat avec l'association Astronomie Tinée Mercantour, a réalisé plusieurs soirées d'observation des étoiles dans le centre des villages de **Saint-étienne-de-Tinée** et **Saint-Dalmas-le-Selve**. L'occasion dans ces soirées de réaliser une extinction partielle des éclairages publics, de sensibiliser à la pollution lumineuse et de pouvoir observer le ciel nocturne. Ce sont plus de 50 personnes à chaque soirée qui ont pu découvrir la beauté du ciel du Mercantour, observer les anneaux de Saturne ou des objets du ciel profond.
- Au courant du mois d'octobre, rebaptisé « mois de la nuit », le Parc national du Mercantour a organisé des soirées d'observation dans la vallée de l'Ubaye. Petits et grands ont plongé dans la beauté du ciel automnal et ont été émerveillés par Saturne à travers une lunette d'observation. Une sortie sensationnelle a été organisée pour les collégiens de la cité scolaire André Honnorat de **Barcelonnette**, avec une exploration du système solaire à échelle réduite et une séance de planétarium dans un igloo en bois massif de 5 m de diamètre, unique en France.



Cofinancé par
l'Union européenne



RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



© M. Ancey / PNM

Formations offertes aux professionnels

Chaque année, le Parc national du Mercantour contribue à la formation des professionnels de son territoire. En 2023, le Parc a proposé un programme comprenant :

- une journée de formation autour de l'histoire de l'Authion
- 2 jours de formation sur le monde nocturne pour les accompagnateurs en montagne dans les Préalpes d'Azur
- 2 jours de formation sur le Parc national du Mercantour pour les agents d'accueil des maisons de Parc et des offices de Tourisme, à **Tende** et à **Valberg**.



© PNR Préalpes d'Azur

Association Mercantour Ecotourisme

L'association Mercantour Écotourisme a bénéficié d'un nouveau site internet avec le soutien du Parc national du Mercantour. Un travail d'un an et demi permettant une meilleure gestion de l'offre des adhérents à l'association. L'outil totalement revu graphiquement, permet un partage instantané des données des fiches des bénéficiaires sur la plateforme APIDAE, le premier réseau national d'informations touristiques en ligne.

L'association a organisé 4 « week-ends Ecotourisme Mercantour » en partenariat avec le Parc dans les vallées (Vésubie, Tinée, Haut-Verdon et Haut-Var-Cians), pour partager des moments de convivialité et d'échanges entre adhérents de l'association et sensibiliser plus largement les professionnels du tourisme.



© G. Lecomte / PNM



© C. Lecomte / PNM

Marque Esprit Parc national

En 2023, le Parc dispose de 61 contrats pour 107 produits et services marqués comme des hébergements, restaurants, séjours accompagnés, sorties découvertes ou encore artisans et producteurs et continue à promouvoir les bénéficiaires de la marque sur ses outils de communication mais également en orientant les opérateurs touristiques vers ces acteurs clés du tourisme durable.



FAIRE CONNAÎTRE LE PATRIMOINE ET ACCUEILLIR LES VISITEURS

ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU PUBLIC SCOLAIRE



Be part of the mountain à Larche

Le comité régional PACA de la Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM) a organisé cette année son rassemblement hivernal des écoles d'aventure à Larche dans la vallée de l'Ubaye. En février, deux sessions ont rassemblé pas loin de cent jeunes qui au cours de leur séjour ont eu l'occasion de pratiquer la randonnée en raquettes, du ski alpin, du ski de randonnée, du ski de fond et même de la cascade de glace. En lien avec le projet "Be part of the mountain", ces rassemblements avant tout sportifs et techniques laissent dorénavant la part belle à la sensibilisation au respect de l'environnement.

À cette occasion, les écoles d'aventure ont pu bénéficier des interventions de deux gardes-moniteurs du Parc national du Mercantour en salle mais également sur le terrain, skis aux pieds.

L'objectif du projet est d'informer ces jeunes pratiquants de la montagne sur les bonnes attitudes à adopter afin de concilier activités sportives et cohabitation avec les espèces sensibles au dérangement notamment en hiver.

Désormais tétras-lyres, gypaètes barbus et autres lagopèdes n'ont plus de secrets pour ces apprentis montagnards.



Gipeto raconte : deux éditions pour parler aux enfants

Cette année a été riche avec deux éditions s'adressant aux élèves de toutes les classes de l'aire d'adhésion du Parc national du Mercantour.

La première sur « Le bouquetin des Alpes », animal majestueux, souvent observable en se promenant en montagne, mais pas partout ! En effet, nous ne pouvons le rencontrer que sur l'arc alpin, de la France à la Slovénie et nulle part ailleurs dans le monde. Le bouc aux yeux d'or a failli disparaître, heureusement il a été sauvé de justesse.

Et le second opus « Explorateur de nature » a invité les enfants à découvrir, observer, écouter, sentir... s'émerveiller de la nature tout simplement. Devenir un explorateur respectueux de Dame Nature est devenu alors un jeu d'enfant.



Des lycéens de Valdeblore au chevet du torrent de Millefonds

Les 26 et 30 mai, une classe de terminale puis une classe de première du lycée de **Valdeblore** ont réalisé, sous les conseils d'un garde-moniteur du Parc et de leur professeur de sciences de la vie et de la terre, une étude de l'indice biologique du torrent des **Millefonds** à **Valdeblore**. Les élèves ont pu mettre en pratique des inventaires des invertébrés aquatiques ainsi que de la faune et de la flore des berges. Les résultats montrent que ce cours d'eau est en bonne santé, avec une eau et des berges de qualité.

Rendez-vous l'année prochaine pour poursuivre ce suivi et observer l'évolution de la rivière.



Festidanse : Échanges culturels et découvertes pour les écoliers transfrontaliers

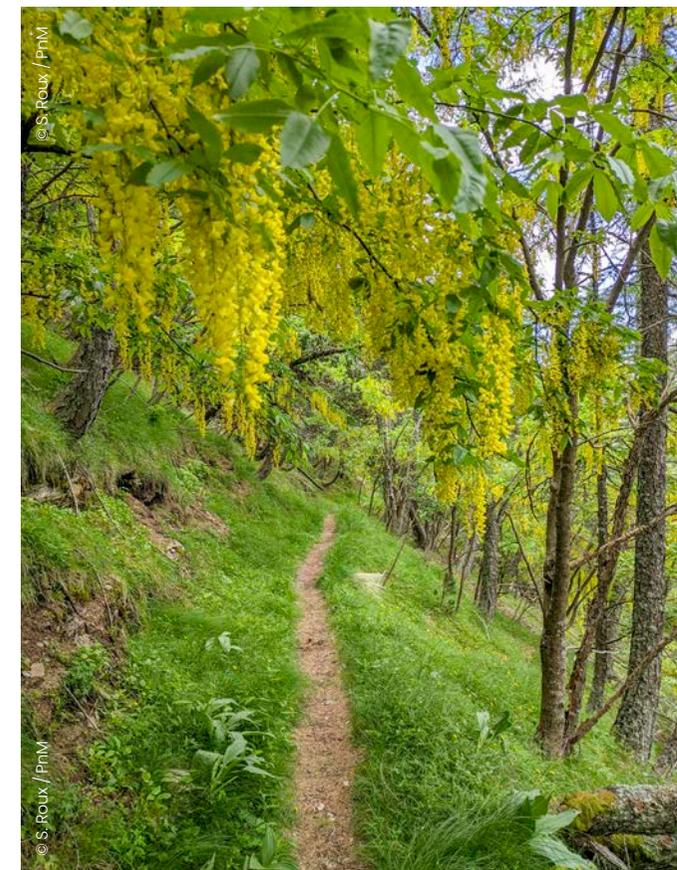
Les élèves et les enseignants des écoles maternelles et élémentaires des vallées de la Roya et de la Bévéra se sont réunis cette année à La Brigue à l'occasion du Festidanse. L'école française de Vintimille et l'école primaire de Borgo San Dalmazzo en Italie étaient également présentes.

Divers ateliers ont été proposés aux enfants âgés de 3 à 10 ans : visite du musée du patrimoine de la Brigue, découverte des linéaux du village, de la danse de la tarentelle, de la vannerie, de la scierie et du travail de la laine, des contes ou encore un atelier de cuisine des sugelli. Le Parc national du Mercantour s'est associé au Parc italien Alpi Marittime pour proposer un atelier ludique sur la pollinisation et le lien entre les fleurs et les insectes. Les élèves ont pu s'exprimer en français et en italien, des échanges à l'image du jumelage presque quarantenaire entre les deux parcs.

Ces deux belles journées de rencontres et d'échanges sur le patrimoine ont été clôturées par un grand bal de danses folkloriques traditionnelles.

Sensibilisation à l'observation par la pratique de la photographie

Suite à la visite de l'exposition de Vincent Munier au musée de la photographie à Nice, en partenariat avec le Parc, fin 2022, une classe du collège de **Saint-Sauveur-sur-Tinée** a engagé un travail multidisciplinaire autour de la photographie. Plusieurs séances de découverte de la photographie basées avant tout sur l'observation de l'environnement ont été réalisées au printemps 2023 avec un agent du service territorial de la Tinée. En parallèle les élèves ont travaillé sur plusieurs textes pour décrire leurs émotions autour des photographies de Vincent Munier. L'ensemble de ce travail a donné lieu à une exposition en juin lors de la journée portes ouvertes du collège.





Formation Ambassadeurs pour les enseignants à Saint-Sauveur-sur-Tinée

Le Parc national du Mercantour, en partenariat avec les services de l'Éducation nationale, a organisé une seconde formation sur le thème « Le loup : du terrain à la classe » à destination des enseignants, futurs Ambassadeurs des valeurs du Parc.

La formation a alterné entre des interventions d'agents du Parc national, de formateurs de l'Éducation nationale spécialisés dans les thématiques de développement durable et une sortie sur le terrain. La biologie, la gestion du loup en lien avec les activités pastorales en France et en Europe à travers les actions du programme LIFE WolfAlps EU ainsi que la réglementation des espaces et espèces protégés ont été abordées.

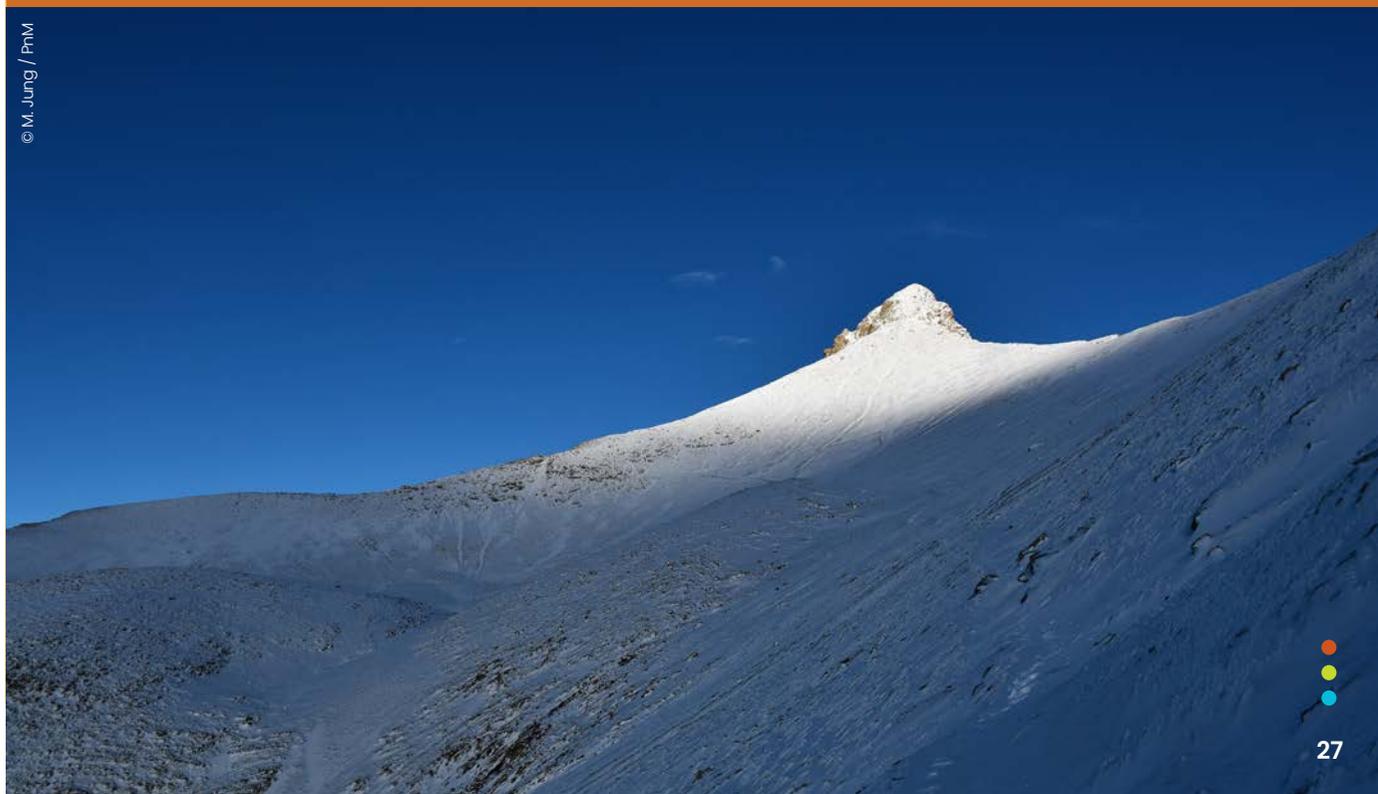
En parallèle, la présentation d'outils pédagogiques et des mises en situation pratique ont permis aux professeurs de repartir avec un bagage d'outils et de sujets d'inspiration pour qu'ils puissent développer à leur tour des projets éducatifs avec leurs élèves autour de la cohabitation Homme-Loup et de tous ses enjeux. Les échanges ont été particulièrement riches en raison de la diversité des matières enseignées confrontant des approches différentes.



Ambiance coopérative avec l'école de neige à la Maison du Parc de Valberg

Le partenariat du service territorial Haut-Var / Cians du Parc national avec les établissements accueillant les scolaires de la Côte d'Azur à Valberg existe depuis 1981. Les enfants sont accueillis, tout au long de l'année scolaire, dans la maison du Parc pour des animations d'éducation à la nature et à l'environnement.

En 2023, les animateurs des structures d'accueil ont bénéficié aussi de ce partenariat sous forme de séances d'information sur le Parc national et l'utilisation des techniques et outils pédagogiques associés. Cette formation a permis de partager les expériences sur le thème de la pédagogie de la coopération à reproduire ensuite avec les scolaires dans d'autres lieux.



Suite du programme pédagogique Bio'Adapt

Depuis septembre 2021, les écoles des communes du Parc national du Mercantour peuvent participer au programme pédagogique Bio'Adapt. L'objectif de ce programme est de sensibiliser les élèves aux enjeux d'adaptation de la biodiversité, que ce soit à l'échelle globale compte tenu du changement climatique ou plus spécifiquement en montagne avec les conditions particulières qui existent.

Cette année, 40 classes de la maternelle au lycée, soit 966 élèves, ont pris part à ce projet. Ces derniers se sont impliqués dans différentes activités afin de découvrir les stratégies d'adaptation de la flore et la faune au changement climatique et aux milieux dans lesquels elles vivent. Ils ont pu comprendre les enjeux qui se jouent notamment dans les espaces protégés comme les parcs nationaux par le biais d'animations. Les agents du Parc de toutes les vallées ont œuvré à la réalisation de ce programme.



Les Jeunes Ambassadeurs passent à la radio

Après un an de travail acharné aux côtés de leur professeure d'histoire-géographie et d'un agent du Parc national du Mercantour, les secondes du lycée de **Valdeblorre** ont pu enregistrer une série de podcasts radio de 3 minutes en partenariat avec France Bleu Azur. Intitulée "Être jeune dans le Parc du Mercantour", cette série retrace le quotidien, les souvenirs d'enfance et l'ancrage au territoire de jeunes habitants dans les vallées du Parc national du Mercantour. À travers cette expérience, les Jeunes Ambassadeurs ont pu s'exercer à l'expérience de la radio.

SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

Nouvelle vidéo sur les chiroptères

Il est maintenant facile de partir à la découverte des chauves-souris du Parc national du Mercantour à travers un petit film d'animation, réalisé dans le cadre d'un projet européen Biodiv'Connect consacré à la restauration des continuités écologiques.

Les chauves-souris sont impactées de bien des manières par ces ruptures de continuités, mais dans le Mercantour l'une des principales menaces est la pollution lumineuse qui impacte leurs corridors de vol, leurs territoires de chasse et l'accès aux gîtes de reproduction.

Leur biologie est passionnante et elles ne sont finalement pas si différentes de nous !





Animations estivales du Parc

■ Devenir un Young Ranger en se rendant dans les maisons du Parc

Le Parc a proposé tout l'été à des enfants curieux des animations sur la thématique Homme-Loup. Ces dernières s'inscrivent dans le programme LIFE WolfAlps EU.

Les futurs « Young Rangers » ont pu apprendre en s'amusant avec un livret d'activités sur la cohabitation entre l'Homme et le loup, à travers différentes pratiques et points de vue des usagers de la montagne. Un passeport permettant de collectionner les tampons des différentes aires protégées avait pour objectif d'inciter les visiteurs à découvrir les différentes aires protégées engagées dans le LIFE.

Une chasse au trésor intitulée « Le trésor de Lubin » a également permis aux enfants d'aller encore plus loin dans l'apprentissage du loup par l'intrigue et le jeu. Des fictions audio permettaient d'enquêter sur cette thématique à travers cinq témoignages de différents interlocuteurs ayant chacun un point de vue et une expérience autour du loup. Des indices y étaient glissés permettant d'accéder au grand trésor final.

Ces animations ont eu un grand succès auprès des visiteurs des maisons du Parc.



© R. Bergzins / PnM



© E. Moselli / PnM

Handicap – Les randonnées estivales accessibles à tous

Cet été, le Parc national du Mercantour a organisé 3 randonnées en partenariat avec des associations, permettant à des personnes en situation de handicap de découvrir ou réitérer une expérience dans le Parc.

Le premier séjour s'est déroulé au col de la Pare avec Osons la différence. Entre randonnées, repas au refuge de la Cayolle et soirées conviviales, les participants sont repartis pleins de souvenirs. Une quinzaine de personnes a participé à ces deux journées en joëlettes (type de fauteuil roulant handisport qui permet la pratique de la marche ou de la randonnée pour des personnes atteintes de handicap de motricité) avec bonne humeur.

La seconde randonnée a eu lieu au lac d'Allos avec les associations Mercantour Ecotourisme, Osons la différence, comité départemental Handisport 04, Handi cap Evasion 04. 43 personnes ont participé à cette sortie joëlettes et des agents saisonniers du Parc national du secteur Haut-Verdon ont apporté leur force et leur connaissance du site.

Le troisième séjour s'est déroulé au col de la Cayolle avec une nuitée au refuge de la Cayolle avec l'association Valentin Haüy et le soutien du Parc national du Mercantour. Un accompagnateur en montagne a préparé l'itinéraire et guidé les participants lors de ce séjour. Cinq non/mal voyants et cinq bénévoles étaient présents.

■ Un jeu de piste au refuge de Nice

Cet été, un jeu de piste intitulé « Sur les chemins du refuge », conçu par la Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM) avec le gardien du refuge de Nice, le club alpin Nice Mercantour et le Parc national du Mercantour a été proposé au refuge de Nice.

Le jeu était tourné vers la découverte et la compréhension du milieu alpin qui entoure les participants. De nombreux thèmes relatifs au milieu montagnard étaient abordés : fonctionnement isolé d'un refuge, reconnaissance d'espèces animales et végétales, réglementation et règles de bons sens applicables sur le territoire, historique de la vallée sont autant de questionnements qui permettent de mieux appréhender le secteur.



© FFCAM

STRUCTURES D'ACCUEIL ET FRÉQUENTATION

■ Suivi et gestion de la fréquentation du Parc

De grands aménagements à venir sur les entrées de Parc

Afin de maîtriser la fréquentation des sites majeurs du Mercantour, le Parc mène avec de nombreux partenaires la requalification de plusieurs lieux :

- Le site de l'Authion : Fin 2023 un plan de préservation et de valorisation du site a été approuvé en concertation étroite avec les communes et sera mis en œuvre dans les années à venir. Il se compose de la mise en valeur et la sécurisation du patrimoine bâti, la création d'un schéma d'interprétation de l'ensemble du site et la valorisation de sa position de porte d'entrée sud de la zone cœur du parc national.
- Le col de la Bonette : Qualifiée de plus haute route d'Europe avec sa boucle autour de la cime de la Bonette, le site voit le passage de 100 000 véhicules par an. Le Parc national du Mercantour et la métropole Nice Côte d'Azur ont engagé en 2023 une étude de valorisation et d'interprétation du col de la Bonette. L'objectif est de rendre les entrées de la zone cœur du Parc plus visibles, de sensibiliser les usagers de la route à cet espace protégé, d'améliorer la qualité d'accueil à la cime et de favoriser le recours à la mobilité douce.
- La vallée de la Gordolasque : Le Parc national du Mercantour a mobilisé ses compteurs routiers et piétons pour mesurer la fréquentation sur le site de la Gordolasque et comprendre les pratiques en vue d'aménager l'entrée en zone cœur, en lien avec la commune et l'office de tourisme métropolitain qui a initié des navettes, les week-ends de l'été, à partir de Roquebillière.

Les autres sites très fréquentés, sensibles sont également suivis à l'aide de compteurs routiers et piétons afin de mesurer la fréquentation au lac d'Allos, aux portes de la Réserve intégrale de Roche Grande ou encore dans le vallon du Lauzanier et au col de la Cayolle.

Zoom sur les visites du site des Merveilles

Depuis de nombreuses années, le Parc national du Mercantour organise des visites guidées du site des Merveilles par le biais d'une concession de service public avec le syndicat local des accompagnateurs de Merveilles Gravures Découvertes. L'activité de découverte des gravures rupestres est ainsi réalisée grâce à environ 150 accompagnateurs agréés formés annuellement. En novembre, le Parc a organisé une journée de formation et de conférences à destination des accompagnateurs avec l'intervention d'universitaires et de chercheurs dont des archéologues pour enrichir leurs visites.

En 2023, la réouverture de l'accès à Casterino a permis de reprendre une activité normale d'accueil des visiteurs sur le secteur de Fontanalba.



■ Maisons du Parc et points d'information

Lancé en 2020, un projet de grand ampleur a été lancé à **Valberg** pour réunir dans un lieu commun la future maison de l'environnement et de l'observation. S'inscrivant aux côtés du Département des Alpes-Maritimes, de la Communauté de communes des Alpes d'Azur, du Syndicat mixte de Valberg, de la Médiathèque départementale annexe, de l'Office de tourisme de Valberg et de la Réserve naturelle régionale des gorges de Daluis, le Parc national du Mercantour finalise l'achat de son futur espace d'accueil et d'animation. Il participe activement au suivi du projet et à la scénographie du lieu pour une ouverture prévue en 2025.

Refaite en 2015, la scénographie de la maison du Parc de **Tende** bénéficie d'un nouveau travail pour apporter des dispositifs de médiation et d'animation plus interactifs pour le public et améliorer l'accueil du visiteur. En 2023, plusieurs aménagements ont été réalisés grâce au financement du Plan de Relance : table, bancs, tapis et aménagement d'un coin de lecture, réalisés par deux artisans locaux. D'autres projets sont à venir en 2024.

La maison du Parc de **Saint-Étienne-de-Tinée**, inaugurée en 2021, poursuit ses derniers aménagements, avec l'appui là-aussi du Plan de Relance. Plusieurs dispositifs pour comprendre le procédé du changement climatique sur les plantes et leurs habitats ou encore comment s'engager dans des gestes écoresponsables seront installés en 2024.

La maison du Parc de **Saint-Martin-Vésubie** a été fermée en 2023, faute de locaux disponibles sur la commune suite la tempête Alex. Une étude de relocalisation est en cours. Celle de **Barcelonnette** a été ouverte cet été, valorisant comme tous les ans une exposition et proposant des animations.

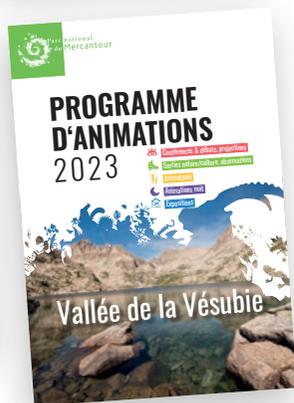
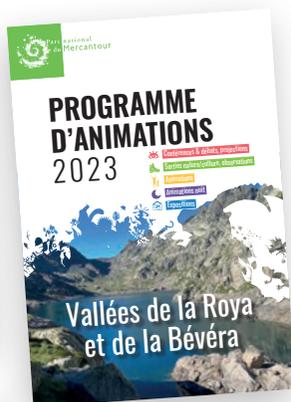
Financé par



Une saison d'accueil et d'animations bien remplie

En 2023, ce sont pas moins de 44 250 personnes qui ont été accueillies dans les espaces d'accueil du Parc national du Mercantour. Grâce à un programme d'animations estivales très riche, 103 animations, dont 68 en maisons de Parc sur des thématiques variées telles que le monde nocturne, le gypaète barbu dont on fête 30 ans de réintroduction et de conservation, l'adaptation des espèces aux milieux et contextes actuels... ont été offertes à 3 400 visiteurs. À cela s'ajoutent 78 conférences et projections touchant quant à elles 2 700 personnes.

Ces chiffres montrent l'importance de l'action des maisons de Parc et l'enjeu des animations grand public, qui sont des occasions fortes de passer des messages de sensibilisation sur la protection de notre environnement.



■ Rencontres : les refuges au coeur des transitions

En octobre, le Parc national du Mercantour a participé activement aux rencontres « Refuges au cœur des transitions » à Briançon, organisées par le Parc national des Écrins, l'université Grenoble-Alpes, la FFCAM et le syndicat national des gardiens de refuge dans le cadre du projet européen Alcotra BiodivTourAlps. Les agents du Parc étaient accompagnés de gardiens et de représentants du Club alpin français Nice Mercantour. Pendant trois jours, les discussions ont porté sur les défis majeurs du changement climatique auxquels sont confrontés les refuges, tels que les dommages aux infrastructures et aux sentiers, le manque d'eau ainsi que sur les évolutions du modèle touristique du refuge et des publics. La prochaine étape de cet axe du projet BiodivTourAlps est la rédaction d'un document de cadrage franco-italien partagé par l'ensemble du collectif incluant également les collectivités et le comité de massif des Alpes.



© S. Roux / PNM





© Ecovigéne

■ Les sentiers

Un programme encore très soutenu pour la réhabilitation des sentiers

Plus de 820 000 € ont été engagés en 2023 pour la restauration de sentiers en cœur de Parc. Le Parc national a ainsi engagé plus de 25 chantiers de restauration de sentiers, dont certains particulièrement remarquables :

- L'amélioration du franchissement du pas du mont Colomb sur la commune de Belvédère. Ce point de passage obligé du GR52 Grande traversée du Mercantour, entre la Madone de Fenestre et le refuge de Nice, à 2 548 m d'altitude, a nécessité une intervention de près de 4 semaines de travail avec une installation du camp de base en bivouac, pour 131 000 € de travaux. Hélicoptages de pierres en terrain très escarpé et organisation complexe de la cohabitation travaux/usagers ont dicté ce chantier.
- L'amélioration du sentier du pas de l'Arpette depuis le pont du Countet dans la Gordolasque, à **Belvédère**. Un des sentiers permettant de rejoindre la vallée des Merveilles depuis la Vésubie, cet itinéraire est pratiqué par de nombreux randonneurs aux profils très variés. La campagne de travaux dont la première tranche a pu être mise en œuvre en 2023 doit permettre de compléter les ouvrages historiques en pierre sèche présents sur le tronçon. Le cheminement facilité sur le sentier permet de canaliser les randonneurs et réduire ainsi l'impact sur la flore à ses abords et le dérangement auprès de la faune. Un chantier de 3 semaines a été nécessaire en 2023, pour 68 000 €, et deux à trois tranches complémentaires sont prévues pour les années à venir.

- À **Saint-Étienne-de-Tinée**, la suite d'une campagne de travaux initiée en 2022 sur l'itinéraire GR5 entre le camp des Fourches et le pas de la Cavale. En 2023, un chantier de 108 000 € en bivouac sur 4 semaines a permis la réalisation de 240 ouvrages (revers d'eau, marches, sur un linéaire total de 950 m).
- Sur la commune de **Val d'Oronaye**, à Larche dans le vallon du Lauzanier, le Parc avait aménagé en 2008 un sentier de 450 mètres en entrée du cœur de Parc, accessible aux fauteuils pour les personnes à mobilité réduite. Ce sentier ayant souffert de dysfonctionnements liés au gel en hiver sur plusieurs passages d'eau enterrés, des travaux ont été engagés, pour 11 000 €, pour la restructuration complète de deux passages d'eau et la création de platelages permettant le passage à la fois des fauteuils roulants et celui des véhicules des bergers accédant à leurs cabanes.
- Dans le Haut-Verdon, le sentier du col de l'Encombrette depuis **Colmars-les-Alpes** a été totalement réhabilité. Ce sentier de 4,5 km balisé GR de pays Tour du Haut-Verdon possède une forte valeur patrimoniale avec des ouvrages militaires de soutènement historiques en pierre sèche, notamment au franchissement du pas de l'Échelle. Le sentier présentait une érosion principalement naturelle, par endroits accentuée par l'alternance plus récente de périodes de sécheresse et d'épisodes orageux violents qui avaient rendu délicates certaines traversées de vallons.

Le Département des Alpes-Maritimes intervient également en cœur de Parc pour entretenir les sentiers à hauteur de 340 000 € en maîtrise d'ouvrage, en plus de son soutien financier. Deux chantiers importants en 2023, en maîtrise d'ouvrage départementale, ont permis l'aboutissement d'un investissement annuel depuis la tempête Alex. Il s'agit de la restauration complète de deux itinéraires majeurs en Vésubie :

- Le pas des Ladres, entre le refuge de la Cougourde et la Madone de Fenestre à **Saint-Martin-Vésubie**, a été retravaillé pour faciliter la progression des randonneurs dans ce passage abrupt.
- La boucle des lacs de Prals, également à **Saint-Martin-Vésubie**, a été restaurée sur tout le linéaire.

La restauration patrimoniale de la piste de la Valmasque, à **Tende**, reste un important chantier complexe et délicat qui sera finalisé en 2024 pour près de 700 000 € de travaux.

La nouvelle tempête Aline du 20 octobre 2023 a impacté les vallées et les sentiers. Les équipes du Parc se sont encore une fois mobilisées pour les vallées. Dès fin octobre, des reconnaissances ont pu être menées sur le terrain pour inventorier les dégâts survenus sur les sentiers de randonnée de la zone cœur et se préparer à restaurer les itinéraires impactés dès le printemps prochain.

Les soutiens financiers

Les soutiens financiers qui ont permis la réalisation des travaux en 2023



Les mécènes





COMMUNICATION



Conférence de presse du Parc et relations presse

Le Parc national du Mercantour a tenu le 16 juin sa conférence de presse annuelle. Ce moment a été l'occasion de l'annonce de la réouverture du refuge de Longon fermé depuis deux saisons et également d'une nouveauté autour des mobilités douces avec la possibilité de se rendre l'été dans le Parc pour randonner sans utiliser sa voiture, grâce à des navettes, bus ou trains mis en place par les autorités compétentes. Le constat de la deuxième grave année de sécheresse dans le Parc national a aussi été un sujet prégnant des échanges qui confirme encore l'impact direct du changement climatique sur notre territoire.

Le Parc national du Mercantour assure régulièrement une veille presse. En 2023, plus de 250 parutions mentionnant le Mercantour sont sorties dans la presse écrite et une dizaine de reportages d'actualités et documentaires ont permis de mettre en avant le patrimoine naturel et culturel du Mercantour et les actions du Parc.



Le film "Opération Reine des Alpes" sélectionné pour les Rencontres Montagnes & Sciences à Grenoble

Le film "Opération Reine des Alpes" réalisé par le Parc national du Mercantour a été sélectionné pour les 10^{èmes} Rencontres Montagnes & Sciences en novembre à Grenoble. Ce film retrace l'implication du Parc, de la commune et des partenaires du monde agropastoral, tous mobilisés depuis de nombreuses années pour étudier et sauvegarder le chardon bleu (*Eryngium alpinum*), espèce emblématique du vallon du Lauzanier en Haute-Ubaye. Il s'agit de la seule population connue à l'extrémité des Alpes du Sud. Le retard de la période de pâturage a permis de restaurer efficacement la station et ainsi retrouver la « mer bleue » du Lauzanier.

Expositions et animations

À l'issue du Projet POIA Espèces arctico-alpines, une exposition a été créée afin de sensibiliser le public à la conservation du lièvre variable et du lagopède alpin dans un contexte de changement climatique.

Installée pendant l'été au fort de Savoie à **Colmars-les-Alpes** et à la maison du Parc à **Saint-Étienne-de-Tinée**, l'exposition a permis aux visiteurs de découvrir leur histoire et leur évolution et comprendre pourquoi, aujourd'hui, ce sont des espèces en danger. L'exposition a aidé de sensibiliser aux bons gestes à adopter lors d'une visite en montagne pour limiter leur dérangement.

À la maison du Parc de **Barcelonnette**, l'exposition intitulée "Montagne discrète" a montré durant tout l'été des images originales de la petite faune de montagne (hermine, lièvre variable, lagopède, niverolle ou encore chocard), à travers une vingtaine de photographies de Robert Chevalier, photographe naturaliste et ancien garde-moniteur du Parc national des Écrins. Un vernissage, suivi d'une grande soirée de cinéma en plein air a mobilisé 310 spectateurs venus profiter du film « Aigles et gypaètes » projeté le 19 juillet en soirée. Entre fin juin et fin août, la maison du Parc a accueilli plus de 4 000 personnes, qui ont pu découvrir cette exposition.

Journal du Parc

En 2023, le Parc national du Mercantour a édité son traditionnel journal du Parc. Cet outil distribué dans les boîtes aux lettres de l'ensemble des habitants des communes du territoire du Parc permet de garder le lien avec les communes et les habitants en les informant des actions menées sur leur territoire. Le journal aborde un dossier thématique, des actualités des vallées et des informations naturalistes. Dans cette édition 2023, un zoom sur l'évaluation de la Charte a permis un coup de projecteur sur le projet de territoire partagé de développement durable entre les communes, les autres partenaires et le Parc national.



PILOTER LES POLITIQUES

ANIMATION DE LA CHARTE

La Charte du Parc national du Mercantour est évaluée

Depuis 2012, la Charte du Parc national du Mercantour engage l'établissement public ainsi que ses partenaires, en particulier les communes, autour d'un projet partagé de développement du territoire, intégrant et s'appuyant sur la protection de ses patrimoines naturel, paysager et culturel.

En 2023, le Parc a lancé un travail d'évaluation de la Charte, de concert avec ses signataires. Étape mémorable dans l'histoire du Parc, cet exercice vise à mesurer l'atteinte des objectifs de la Charte et l'efficacité des moyens mobilisés pour obtenir les résultats. Pour ce faire, le Parc a souhaité se faire accompagner par un cabinet externe spécialisé dans l'évaluation des politiques publiques. Celui-ci veille à garantir la représentativité et l'expression de tous les points de vue et est chargé d'apprécier les actions engagées par tous et toutes.

Le Parc s'est entouré de ses différentes instances à toutes étapes du processus : le conseil scientifique, le comité économique, social et culturel et le conseil d'administration.

Aussi, le Parc s'est appuyé sur les parties prenantes du territoire, afin de recueillir leurs regards sur la vitalité et l'efficacité du partenariat instauré par la Charte, à travers la réalisation de 110 entretiens qualitatifs auprès des agents du Parc et des acteurs du territoire, ainsi que d'une enquête auprès du grand public. Cette dernière a obtenu plus de 1 200 réponses, démontrant un intérêt certain autour de ce sujet.

Cette fin d'année s'est clôturée par un premier séminaire interne afin de partager aux agents du Parc les éléments du bilan évaluatif réalisé, mais aussi de travailler collectivement sur les problématiques soulevées par celui-ci. Un deuxième séminaire aura lieu en début d'année 2024, réunissant élus et partenaires techniques de la Charte, afin de les associer à la démarche et d'identifier les leviers d'amélioration de l'action de tous les signataires de la Charte.

L'exercice évaluatif aboutira en juillet 2024 et sera présenté en conseil d'administration afin qu'il puisse se prononcer, au vu des résultats de l'évaluation, sur l'opportunité d'une révision de la Charte, ou de mesures pour en améliorer l'efficacité de mise en œuvre.



Une activité riche pour la gouvernance du Parc

Cette année, le conseil d'administration du Parc national s'est réuni 3 fois et le conseil scientifique 2 fois. À ces occasions, ce dernier a rendu 1 avis et 24 autorisations.

Les commissions thématiques Éducation à l'environnement et au développement durable et Agriculture durable du conseil économique social et culturel ont également eu lieu, afin d'orienter et d'éclairer les décisions du conseil d'administration dans sa politique partenariale et socio-économique.



■ Les projets avec les communes

Le Parc national du Mercantour alloue, chaque année, plus de 232 000 € pour cofinancer des projets prévus dans les conventions d'application conclues avec les communes adhérentes à la Charte.

Par ailleurs, ces communes bénéficient également de la dotation budgétaire de l'État de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité. Créée en 2019, cette dotation est versée aux communes rurales dont une part significative du territoire est située en zone Natura 2000 et/ou en cœur de Parc (naturel, régional ou national).

Elle atteignait en 2023, pour les 23 communes adhérentes à la Charte du Parc national du Mercantour, 600 000 €.

Restauration d'un mur en pierre sèche à Bayasse

Pendant plusieurs semaines, les muraillers de l'association « Une pierre sur l'autre » ont entrepris la restauration d'un mur en pierre sèche à Bayasse, le long du sentier qui part en direction du torrent de la Moutière. Ce chantier, financé par la commune d'Uvernet-Fours, en partenariat avec le Parc national du Mercantour, fait suite au premier chantier de restauration mené l'an dernier, qui avait été très apprécié.

Deux journées de chantier ont été proposées par les deux formateurs. C'est ainsi qu'une douzaine de participants (personnel des services techniques communaux, ouvriers du Parc national du Mercantour, accompagnateurs en montagne et habitants du vallon) ont été initiés aux méthodes de démontage puis de remontage de murs, selon les techniques utilisées localement.

Nouveauté cette année avec la présence d'Anne Bounias-Delacour, arachnologue spécialisée et passionnée, venue inventorier la petite faune des murs en pierre sèche dont on parle tant mais pour laquelle aucune publication n'existe actuellement. La venue de



cette spécialiste était commandée par la commune d'Uvernet-Fours, qui finance depuis plusieurs années des projets en lien avec la biodiversité, grâce à la dotation « biodiversité ». Elle a ainsi prélevé des individus de nombreuses espèces trouvées lors du démontage des murs et initié les muraillers présents à la reconnaissance et l'identification de cette entomofaune.

Deux très belles journées d'initiation et d'échanges mêlant apprentissage de techniques traditionnelles et découverte de la biodiversité, dans le cadre enchanteur de Bayasse, aux portes du Parc national du Mercantour.

Diagnostic pastoral à Beuil

La commune de Beuil a sollicité le soutien technique et financier du Parc pour la réalisation d'un diagnostic pastoral des alpages communaux situés en aire d'adhésion sur son territoire. Pour l'équipe municipale, l'enjeu est de disposer d'un outil d'aide à la décision dans le cadre du renouvellement des conventions pluriannuelles de pâturage sur l'ensemble des alpages communaux. L'année 2023 a été consacrée aux étapes de restitution et de formalisation de ces nouvelles conventions pluriannuelles. Dans ce cadre, le Parc a assisté techniquement la commune pour la mise en œuvre de son projet, notamment en contribuant au porter à connaissance des enjeux naturalistes et en proposant des modalités de gestion agropastorales adaptées à ces enjeux.



© G. Lombart / PnM

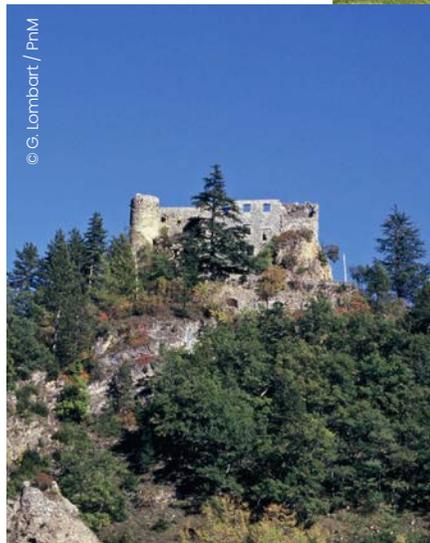


J-L. Coissa / PnM



Réflexion sur la réhabilitation du sentier menant au château de la Reine Jeanne à Guillaumes

En complément de ses autres parcours de randonnée de proximité, la commune de Guillaumes a sollicité le soutien du Parc pour la réalisation d'une étude de faisabilité du projet de restauration du sentier menant au château et sa mise en valeur touristique. L'étude a été confiée à l'ONF et la restitution du travail a été présentée aux différents acteurs parties prenantes en 2023.



© G. Lombart / PnM

Diminution de l'éclairage public à Breil-sur-Roya

La commune de **Breil-sur-Roya** s'engage dans la rénovation globale de son éclairage public. Dans ce cadre, le Parc national du Mercantour accompagne la commune le long des berges de la Roya pour diminuer la pression lumineuse sur la biodiversité et le coût de l'électricité.



Saint-Sauveur-sur-Tinée favorise la culture

En 2023, la commune de **Saint-Sauveur-sur-Tinée** a souhaité être accompagnée par le Parc national du Mercantour afin de mettre en avant la culture sur son territoire. L'année a commencé par l'installation d'une quarantaine de kakémonos mettant en valeur le travail de plusieurs artistes. Cette édition a été l'occasion de rendre hommage à Brigitte Gaudou, artiste de la commune disparue en début d'année. Puis un week-end italien a été organisé avec un marché artisanal, des projections de films, des concerts et des repas. Au cœur de l'été une troupe de théâtre a joué une pièce en plein air qui a rassemblé, à la tombée de la nuit, presque 80 personnes. Cette année a également été l'occasion de valoriser le quinzième anniversaire des Photos rencontres de **Saint-Sauveur-sur-Tinée**.



Centre de découverte de l'astronomie et de la biodiversité nocturne à Barcelonnette

Dans le cadre de la convention d'application de la Charte, la commune a engagé des actions de réduction des pollutions lumineuses depuis 2018 et souhaitait valoriser le tourisme astronomique dans le cadre du label de Réserve internationale de ciel étoilé. Un projet de structure d'observatoire grand public a donc émergé en 2019 en partenariat avec le Parc et un dossier de financement important porté par le Parc a permis de mobiliser 320 000 € de subvention exceptionnelle au titre du Plan de Relance gouvernemental, pour une opération d'un montant approchant les 750 000 € au total avec d'autres cofinancements État/Région. L'originalité du projet repose sur la volonté de compléter la découverte de l'astronomie avec un volet d'interprétation et de sensibilisation à la biodiversité nocturne. Le centre comprend une salle pédagogique avec planétarium, une coupole qui abritera un télescope piloté par informatique et un observatoire qui devra accueillir un instrument d'observation de type lunette astronomique. Les travaux de construction, sur une ancienne soule à minutions militaires, se sont achevés en décembre 2023 avec des aménagements de renaturation qui se termineront au printemps 2024 grâce à un soutien du Fonds vert et une forte implication des services techniques de la commune. Le Parc national a joué un rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage tout au long du projet et pilotera en 2024 la réalisation des aménagements d'interprétation liés à la biodiversité. Le site dont la gestion fera l'objet d'une délégation de service public avec la désignation d'un exploitant par la commune ouvrira au public pour la saison d'été 2024.

Financé par





© M. Jung / PnM

Poursuite du partenariat avec la commune d'Allos autour du refuge du lac d'Allos

L'année 2023 aura permis l'activation d'un dispositif d'énergie photovoltaïque au niveau du refuge du lac d'Allos qui avait été soutenu financièrement par le Parc après deux années de difficultés techniques pour assurer le couplage entre la pico-centrale hydraulique et la nouvelle installation solaire. Des optimisations du dispositif resteront à envisager dans les prochaines années pour maîtriser les consommations électriques du refuge et réduire autant que possible l'usage du groupe électrogène qui fonctionnait en période d'arrêt de la centrale hydro-électrique en fin d'été durant les années sèches. En complément, le Parc a soutenu financièrement la commune pour conforter la piste d'accès au lac et veiller à sa parfaite intégration dans un site paysager remarquable : création de revers d'eau et entretien de l'assise de la partie inférieure de la piste soumise à une forte érosion avec le passage de plusieurs dizaines de milliers de randonneurs chaque été. La commune a mobilisé deux années de subventions Parc (2023 et 2024) à hauteur de 21 496 € pour une opération totale de 46 477 € HT.



Les projets avec les associations

Le Parc national du Mercantour accompagne également les associations du territoire dans la mise en œuvre de leurs projets. Ces derniers, s'ils répondent aux objectifs de la Charte, peuvent faire l'objet d'un soutien financier du Parc, via son dispositif de subvention.

Suite à une réflexion menée afin de donner davantage de visibilité financière et éviter les avances de trésorerie aux porteurs de projet, un test, sur un nouveau calendrier d'instruction, a été mené en 2023 et un appel à projets spécifique a été lancé.

Les dossiers de demande d'aide financière 2024 ont dû être déposés durant l'été, en plus des dossiers 2023 déjà présentés en début d'année. Malgré les délais contraints, nombre d'associations ont déposé leur dossier dans les délais et ont pu bénéficier d'un soutien financier en fin d'exercice.

Ainsi, en 2023, 32 subventions (25 bénéficiaires) ont été attribuées pour un montant total exceptionnel de plus de 116 000 euros ayant trait à des domaines très variés (éducation à l'environnement et au développement durable, écotourisme, travaux, études, culture...), pour 2023 et 2024



© M. Benoitmore - Le Jeune

■ Gouvernance et représentation du collectif

Le Parc national du Mercantour s'est pleinement investi dans le collectif des parcs nationaux de France qui regroupe les onze parcs nationaux français. La directrice du Parc national du Mercantour et son adjointe, se sont entretenues bimensuellement avec les autres directeurs. Elles ont également participé aux séminaires biannuels en avril au Parc national de Port-Cros et en octobre au Parc national de Forêts, en présence de représentants de l'OFB et du ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires (MTECT). Ce dernier séminaire a notamment permis une rencontre avec Célia De Lavergne, directrice de l'eau et de la biodiversité au MTECT.

Au second semestre, la directrice a assuré la présidence tournante du collège de direction.

Le collectif est également organisé autour des présidents des conseils d'administration de chacun des onze établissements publics auquel participe Charles-Ange Ginésy, président du conseil d'administration. Rozenn Hars, présidente du conseil d'administration du Parc national de la Vanoise préside depuis avril 2022 la Conférence des présidents qui s'est réunie en présentiel en avril dernier à Porquerolles. Une délégation de la Conférence des présidents a aussi été reçue par l'ex-Secrétaire d'État en charge de l'écologie, Bérangère Couillard, le 26 juin afin d'échanger sur les missions des parcs nationaux et les défis auxquels les établissements font face.

Le collectif assure également le portage du positionnement des Parcs dans les discussions nationales sur les politiques publiques environnementales, dont la Stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) adoptée le 27 novembre dernier. En 2024, le Parc national du Mercantour poursuivra son engagement aux objectifs de la SNB et à sa déclinaison sur le territoire en lien avec la planification écologique coordonnée par le MTECT et la Région Sud.

Le collectif porte également des réponses à des auditions parlementaires et des positionnements et doctrines communes sur les sujets d'actualité des politiques publiques environnementales et les défis des territoires des Parcs : énergies renouvelables, pollution lumineuse, loup et agropastoralisme, enjeux des territoires de montagne et fréquentation touristique. L'année prochaine, les Parcs seront mobilisés pour la COP16 sur la biodiversité qui se tiendra en Colombie et en 2025, à Nice, à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan.

Suite à la signature en 2022 de la convention de rattachement à l'OFB, la directrice du Parc national du Mercantour, en tant que présidente du collège de direction a participé activement à la gouvernance du Comité de pilotage.

■ Des groupes de travail inter-parcs pour répondre aux enjeux de demain

L'action collective des parcs nationaux se concrétise notamment au sein des groupes de travail inter-parcs animés pour la plupart par l'OFB.

Ces groupes permettent d'échanger sur des thématiques transversales comme l'agriculture, l'éducation à l'environnement et au développement durable, le tourisme, la police ; et également de porter une réflexion sur les politiques des établissements via le groupe réunissant les secrétaires généraux. Le Parc national du Mercantour est représenté dans chacun des groupes de travail inter-parcs : administration générale, questions scientifiques, agriculture, Charte, éducation à l'environnement et au développement durable, forêt-eau, SI-géomatique, police, tourisme, marque Esprit Parc national, par une participation très active de ses personnels. La directrice du Parc pilote, en tant que directrice référente du collectif, le sous-groupe de travail veille sanitaire du groupe de travail activités scientifiques.

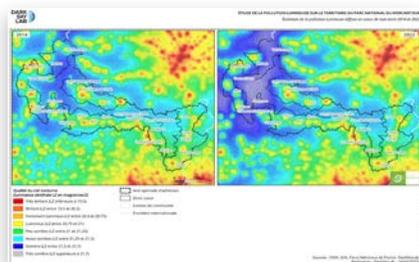
■ Accueil du groupe de travail agriculture inter-parcs nationaux à Roubion

Le Parc national du Mercantour a accueilli du 18 au 20 septembre 2023 le groupe de travail inter-parcs nationaux « agriculture » regroupant les chargés de mission des différents parcs nationaux. C'est sur la commune de **Roubion** qu'ont eu lieu ces trois journées d'échanges, rythmées par des travaux en salle et une journée de visite d'un alpage en compagnie des éleveurs-bergers. Cette visite a permis de beaux moments d'échanges sur le terrain pour la découverte des enjeux pastoraux et des actions mises en œuvre dans le Mercantour.



■ Travail inter-parcs sur le sujet de la pollution lumineuse

Après avoir participé en 2020 à une première étude pilotée par l'OFB sur l'impact de la pollution lumineuse sur la biodiversité avec 4 autres parcs nationaux, le Parc national du Mercantour était à nouveau présent lors de l'étude de 2023 regroupant les 11 parcs nationaux français afin d'avoir une carte réactualisée sur l'état de la pollution lumineuse sur notre territoire.



Grâce à ce travail partenarial, le Mercantour sera aussi entité affiliée, avec 7 autres parcs nationaux et l'OFB, sur un programme LIFE Pollution lumineuse prévu sur une durée de 6 ans, obtenu en 2023 et qui démarrera durant le second semestre de l'année 2024.

■ Des synergies scientifiques pour appréhender les enjeux globaux

L'apport des parcs nationaux pour la science est un des axes importants des dynamiques inter-parcs. Les échanges entre les services de connaissance scientifique, les programmes de recherche mobilisant plusieurs parcs nationaux et la Commission scientifique des Parcs nationaux (CSPN) permettent la mise en cohérence des stratégies scientifiques. John Thompson, président de la CSPN et président du conseil scientifique du Parc national du Mercantour a participé aux deux séances plénières à l'OFB puis au Parc national des Pyrénées et a ainsi collaboré avec les présidents des autres conseils scientifiques. Ces échanges entre les membres des conseils scientifiques permettent de partager les enjeux globaux et les dernières connaissances scientifiques pour éclairer au mieux les décisions de chacun.



Le collectif en bref

- 11 parcs nationaux représentés chacun par un établissement public
- Un collège de direction composé de chaque directeur.rice d'établissement et directeur.rice adjoint.e
- Une présidence tournante, renouvelée tous les 6 mois
- Une convention de rattachement à l'Office français de la biodiversité
- Une quinzaine de groupes de travail inter-parcs thématiques, animés pour la plupart par l'OFB
- Une Conférence des présidents, composée de l'ensemble des présidents des conseils d'administration
- Une Commission scientifique (CSPN), composée de l'ensemble des présidents des conseils scientifiques des Parcs



POLITIQUES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Le Parc national du Mercantour a investi beaucoup de travail pour déposer, en tant que chef de file, des projets Interreg Alcotra et a emporté deux succès notifiés en août 2023 :

- BiodivTourAlps : sur la biodiversité et le tourisme ;
- Aclimo : sur le changement climatique, la gestion de l'eau et l'agropastoralisme.

Ces projets vont renforcer la capacité d'agir du Parc ainsi que celle des partenaires (Parc national des Écrins, Parc national de la Vanoise notamment) mais aussi demander une forte implication pour la coordination de 8 partenaires franco-italiens sur 3 ans.

De plus, en partenariat avec le Département des Alpes-Maritimes, le Parc national du Mercantour est impliqué dans un troisième projet Alcotra pour un projet de restauration des forts militaires sur le site de l'Authion dont le Parc est propriétaire (Cognitio Fort).

Le Parc national du Mercantour reste par ailleurs très mobilisé pour faire vivre le partenariat franco-italien avec le Parc européen Alpi Maritime-Mercantour : rencontre des équipes des deux parcs en octobre à l'occasion des 10 ans du groupement européen de coopération territoriale (GECT), à **Sospel**. Il a également engagé un travail sur la consolidation juridique des statuts du GECT.



Nouveau jumelage avec le Parc national du Triglav (Slovénie)

Courant mai, à l'occasion de la conférence annuelle de la Fédération Europarc qui s'est réunie cette année à Bled (Slovénie), la directrice du Parc national du Mercantour a accompagné le président du Parc et du Département des Alpes-Maritimes, Charles-Ange Ginésy, pour un voyage d'études autour des thèmes de l'écologie et du numérique.

Un moment important s'est tenu avec la signature du jumelage entre le Parc national du Triglav et le Parc national du Mercantour en présence de l'Ambassadrice de France en Slovénie, Florence Lévy. Un jumelage qui s'impose presque comme une évidence, tant les deux parcs se ressemblent, en termes de géographie, d'attractivité et de niveau réglementaire de protection. Forts de leurs points communs, mais aussi de leurs différences, les deux structures ont tout à gagner à partager leurs expériences et leurs solutions pour s'enrichir mutuellement en cette période où la protection de notre planète constitue un enjeu crucial.

GÉRER L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

EMPLOIS

■ Nos autorisations d'emplois :

Les autorisations d'emplois 2023 alloués au Parc national du Mercantour par le Ministère étaient de 76,2 ETP (Équivalent Temps Plein) et 82,7 ETPT (Équivalent Temps Plein Travaillé).

L'exécution 2023 en emplois est de 75,1 ETP et 82,44 ETPT malgré le turnover important et des absences prolongées.

À ces autorisations d'emplois s'ajoutent les emplois dits « hors plafond », financés par des ressources propres et/ou non décomptés dans le plafond d'emplois tels que les contrats d'accompagnement à l'emploi (CAE), d'apprentissage et volontaires de service civique. Ils représentent 3,82 ETP et 5,80 ETPT en 2023.

Nos renforts :

Au-delà de l'activité des effectifs pérennes de l'établissement, est à souligner l'importance du travail des saisonniers en renfort à nos équipes sur la période estivale sur des missions de surveillance du Parc, d'entretien des sentiers, de médiation, d'accueil du public sur le terrain ou dans les maisons de Parc.

- Ce ne sont pas moins de 10 ETPT déployés sur le territoire financés sur le plafond d'emplois de l'établissement et sur intérim.
- 6 contractuels financés par des ressources extérieures et principalement sur contrats européens : 2 sur un projet européen POIA Arctico qui s'est terminé en mars 2023, 1 sur le projet LIFE WolfAlps et 2 nouveaux contractuels sur les projets FEDER Aclimo et BiodivTourAlps et 1 contractuel sur le projet Natura 2000.
- Nous avons accueilli une agente en contrat d'accompagnement à l'emploi depuis avril 2023 pour la fonction d'accueil au siège, 2 volontaires de service civique au siège sur des missions d'animation des politiques environnementales et d'« Ambassadeur de la continuité écologique et de la biodiversité ».

- Un jeune en BTS services informatiques aux organisations a poursuivi son contrat d'apprentissage démarré en octobre 2022 pour 2 ans.

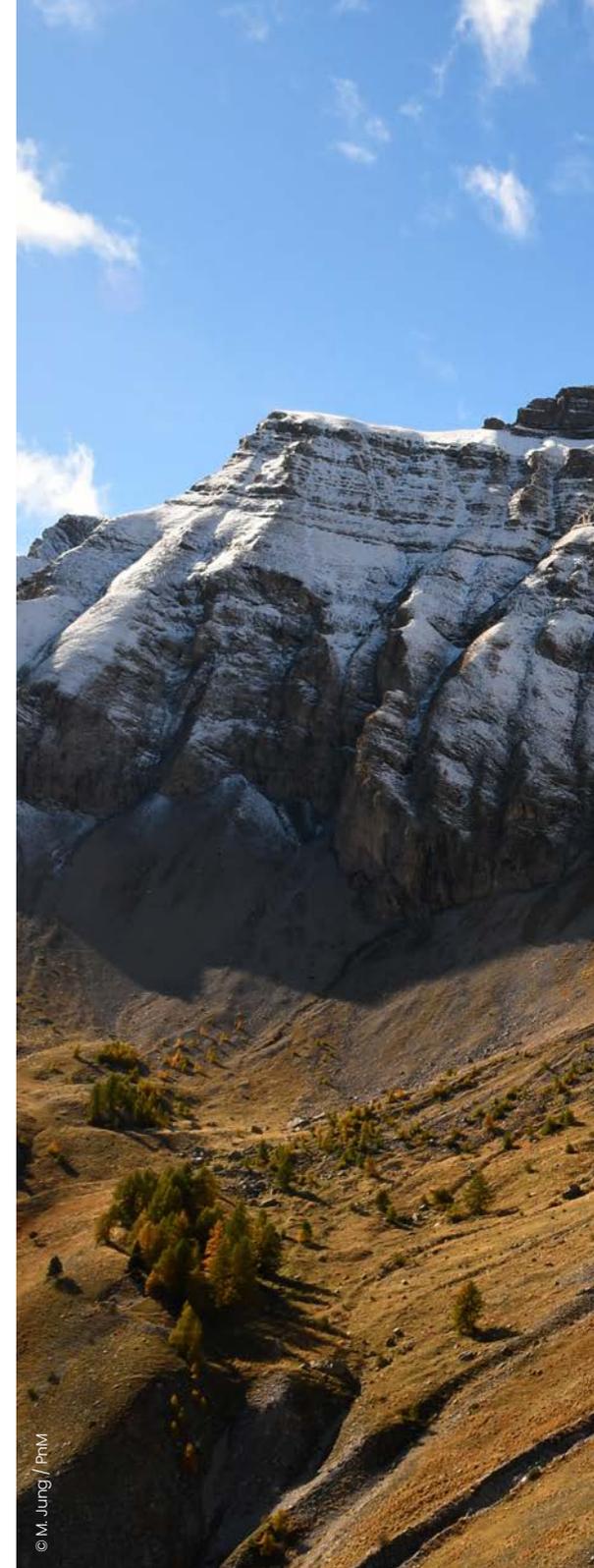
L'enveloppe globale des dépenses de personnel 2023 est de 5 871 976 €.

Elle est en augmentation par rapport à 2022 compte tenu notamment de l'impact des mesures RH gouvernementales 2022 et 2023 : impact sur l'année de la hausse du point d'indice en juillet 2022, sur 6 mois de la hausse du point d'indice intervenue en juillet 2023, prime de pouvoir d'achat forfaitaire exceptionnelle, garantie individuelle de pouvoir d'achat...

Les coûts d'indemnisation de l'allocation de retour à l'emploi et la prise en charge des vacances pour les constats de prédation sur les troupeaux pèsent aussi fortement sur l'enveloppe des dépenses de personnel du Parc.



© S. Reux / PnM



© M. Jung / PnM



BUDGET

Une recherche de financement dynamique

La recherche de financement mobilise également beaucoup les équipes et le Parc national du Mercantour est très dynamique et reconnu par les partenaires pour ses compétences en ingénierie financière :

3 projets retenus au Fonds vert :

- restauration de la piste de Valmasque pour un montant de 184 000 €
- cartographie et évaluation de l'état de conservation des alpages prioritaires pour un montant de 48 000 €
- amélioration des connaissances sur les habitats des chauves-souris pour un montant de 165 000 €

4 projets financés par l'Europe retenus, démarrage en octobre 2023 :

- Aclimo pour un montant de 462 526 €,
- BiodivTourAlps pour un montant de 471 520 €,
- Cognitio Fort pour un montant de 225 326 €,
- RICE Feder pour un montant de 153 892 €

Ces projets renforcent nos actions et apportent des moyens humains complémentaires qui compensent la baisse de moyens pour financer les actions locales, liée à l'effet biseau d'une inflation des coûts salariaux et fonctionnement courant et d'une dotation constante.

Toutefois, l'exercice atteint ses limites car il reste très consommateur de moyens humains (pilotage, réponse à des appels à projets, rapportage, contrôles, multiplication des lignes de crédits et des financeurs...). Ces projets nécessitent, en outre, des avances de trésorerie importante.



LES DÉPENSES 2023 DU PARC

Dépenses 2023 : 9 125 036 €

NATURE	ACTES D'ENGAGEMENT (commandes effectuées)	CRÉDITS DE PAIEMENT (factures payées)
Interventions (subventions aux communes et associations)	257 026 €	443 796 €
Fonctionnement	2 466 173 €	2 394 781 €
Investissement	916 295 €	504 482 €
Personnel	5 781 976 €	5 781 976 €

Zoom sur le Plan de relance 2023

Recettes 2023 : 575 184 €

Dépenses 2023 : 436 455 €



NATURE	CRÉDITS DE PAIEMENT (factures payées)
Fonctionnement	151 156 €
Investissement	10 468 €
Interventions (Aide aux communes)	274 831 €

Presque tous les projets du Plan de Relance ont été terminés dans les temps malgré le contexte inflationniste et les difficultés d'approvisionnement : réfection des sentiers, enfouissement des lignes électriques à **Uvernet-Fours**, assainissement de la Vacherie de Longon à **Roure** et celle de **Valdeblorre**, Observatoire de **Barcelonnette**.

Zoom Enveloppe intervention par domaine du COB

DOMAINE DU COB	ACTES D'ENGAGEMENT (commandes effectuées)	CRÉDITS DE PAIEMENT (factures payées)
Acquisitions connaissance	6 310 €	6 310 €
Gestion restauration population	5 050 €	80 000 € *
Gestion restauration patrimoine	2 189 €	97 064 €
Agriculture	29 080 €	8 607 €
Tourisme loisirs	48 382 €	24 241 €
Accompagnement sur l'aménagement cadre de vie et urbanisme	12 529 €	
Accompagnement sur la valorisation du patrimoine culturel et des savoir-faire	34 033 €	68 864 €
Accompagnement transition énergétique et changement climatique	18 313 €	
Éducation à l'Environnement et au Développement Durable	54 768 €	208 151 € (dont 194 831 €)
Réalisation et gestion infrastructures d'accueil du public	45 315 €	30 589 €
Outils de communication	1 500 €	
Total	257 471 €	443 826 € *

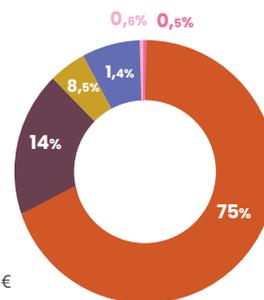
* Plan de relance

LES RECETTES ENCAISSÉES

Les recettes 2023 du Parc

Total des recettes sur 2023 : 9 045 728 €

- **Dotation Office Français de la Biodiversité (Etat)** : 6 795 642 €
- **Financements de l'Etat fléchés** : 1 280 101 €
- **Autres financements publics** : 55 491 € (ASP 06 & DRAC)
- **Financements publics fléchés*** : 757 926 €
- **Recettes propres** : 113 891 € (dont recettes régie pour 26 041 € / 2 100 € redevance marque/ 7 748 € redevance CSP/ 23 900 € loyers)
- **Recettes propres fléchés** : 42 676 € (opération de mécénat + recettes de la GMF)



* Conseil régional PACA / Agence de l'eau méditerranée Corse / Conseil Général des AM / Parc naturel régional du Queyras / Aree protette Alpi maritime / Comune Di Cuneo

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

9,4 millions d'euros (M€) ont été engagés cette année dont 2,2 M€ pour des opérations fléchées financées sur crédits spécifiques. Compte tenu des recettes encaissées, l'exercice 2023 est globalement déficitaire de 78 410 €. Ce déficit est lié aux opérations fléchées, du fait du décalage entre les dépenses et les encaissements.

La trésorerie de 2,3 M€ est à un niveau suffisant pour permettre à l'établissement de faire les avances nécessaires à la réalisation des 4 projets européens qui ont démarré en octobre dernier. L'établissement a un niveau des restes à payer important 1,9 M€ mais attend aussi des soldes de contrats européens pour plus d'1 M€.

L'année 2023 a été marquée par des travaux importants sur les sentiers et les pistes pour près de 800 000 € dans la continuité des dépenses des années post-tempête Alex.

Le fonds de roulement est positif à hauteur de 2,6 M€ et le besoin en fonds de roulement de 300 000 €.

MARCHÉS PUBLICS

4 marchés publics ont été notifiés en 2023 pour un montant d'un peu plus de 350 000 € et 4 accords-cadres de plus de 700 000 € viennent compléter les 10 accords-cadres en cours. Les marchés concernent la reconstruction des sentiers, la maîtrise d'œuvre et les travaux de réfection de la toiture du siège, la mission d'accompagnement à la mise en œuvre de l'évaluation de la Charte, le renouvellement du parc de radios portatives et les accords-cadres s'inscrivent dans des marchés proposés par la DAE et l'UGAP.

L'année 2023 est caractérisée par :

- un fort turnover des équipes, à commencer par le secrétariat général avec : secrétaire générale, secrétaire général adjoint et responsable de pôle Ressources humaines (RH), renouvelés en 2023 ce qui suppose une adaptation pour prise de poste dans un contexte très chargé,
- le recrutement d'une chargée de mission Charte pour 2 ans afin de mener à bien le travail d'évaluation de la charte,
- 2 départs à la retraite parmi les gardes-moniteurs remplacés avec un recrutement sur concours et une mobilité entrante.

De plus, le concours des techniciens de l'environnement a été un réel succès pour le Parc national du Mercantour puisque 4 agents contractuels gardes-moniteurs ont pu, par ce biais, être intégrés via le concours.

On peut noter aussi des promotions bien méritées avec la réussite de deux agents au concours professionnel de technicien supérieur de l'environnement, et des promotions de grade en adjointes principales de 2^{ème} classe pour 2 agents et de changement de catégorie en personnel d'application pour une agente.

Enfin, les conséquences de la tempête Alex sur la charge de travail des équipes depuis 3 ans sont loin d'être terminées (multiplication par 10 du rythme sur les sentiers et par 3 sur les autorisations de travaux) ; contexte local politique tendu (difficulté à revenir et à tenir les normes environnementales après la phase d'urgence et la nécessaire reprise économique attendue). Il en résulte une tension sur les équipes et un besoin fort d'accompagnement pour limiter les risques psycho-sociaux. Le dialogue social local reste fragile et appelle une attention redoublée de la direction.

Face à cela, des actions sont lancées en matière de formation, accompagnement des ressources humaines, échanges internes et explication du sens avec les équipes, efforts de priorisation collectifs, synergie avec les partenaires (propositions de conventionnement avec le Département 06, la Métropole Nice Côte d'Azur, Communauté d'agglomération de la Riviera française...), actions conjointes de police avec l'OFB et les gendarmes. L'externalisation est également recherchée même si elle atteint ses limites.

Le Parc national du Mercantour a souhaité s'inscrire depuis début 2022 dans le projet prioritaire de l'égalité entre les femmes et les hommes, consacrée « grande cause nationale » en 2017 et en cohérence avec l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, signé le 30 novembre 2018, faisant suite à l'accord de 2013. Suite à la vacance du poste, le Parc a nommé en janvier 2023 sa nouvelle référente Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations et les haines. Cette mission a permis la mise en œuvre du plan d'actions initialement signé pour 3 ans et l'élaboration d'une procédure de signalement des actes de violences sexistes et sexuelles, morales et discriminatoires.

IMMOBILIER

Maison de l'environnement à Valberg

L'accord de principe a été obtenu du Département des Alpes-Maritimes d'un plafonnement du coût d'achat et des charges de structure de la partie du Parc national du Mercantour dans la future maison de l'environnement et de l'observation de Valberg. De nombreuses réunions ont permis d'avancer sur les modalités de fonctionnement à terme, l'aménagement, le nom, les principes de la scénographie. Un contrat d'achat en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) sera finalisé début 2024. Du retard a été pris par le maître d'ouvrage sur les travaux du gros œuvre. L'ouverture est prévue pour 2025.

Dans le contexte évoqué précédemment, la révision du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) a pris du retard mais pas les actions prévues.

ÉCORESPONSABILITÉ

Le Parc continue d'investir avec comme ambition la diminution de sa consommation énergétique. Pour ce faire, toutes les menuiseries du refuge de la Cantonnière ont été changées grâce à une dotation exceptionnelle fin 2022. Fin 2023, le marché de réfection de la toiture a été notifié pour un démarrage des travaux au 1^{er} trimestre 2024. Outre le besoin de changement pour l'étanchéité, ce programme vise également à changer l'isolation afin de contribuer au plan de sobriété énergétique. Dans le cadre de l'appel à projet (AP) Résilience 2, une pompe à chaleur a été financée et installée en fin d'année 2023, le Parc a pris en charge le surcoût de l'achat suite à l'augmentation des prix. Une demande de rallonge a été demandée dans le cadre de l'AP Résilience mais n'a pas été obtenue, un complément de financement devrait arriver par la tutelle. Une étude a été menée sur la problématique de mise en conformité de la fosse septique du refuge de la Cayolle. L'étude a été transmise pour avis au Service Public d'Assainissement Non Collectif des Alpes-de-Haute-Provence (SPANCO4).

Dans le cadre de son plan de sobriété énergétique, l'établissement continue à investir pour le renouvellement de son parc automobile avec l'achat de 3 véhicules électriques. Les délais de livraison sont, compte tenu du contexte, très longs et les achats plus coûteux.

SYSTÈME D'INFORMATION

Un important travail de sécurisation du système a été conduit : protection des services exposés sur internet, renforcement de la résilience des systèmes des services territoriaux, authentification des utilisateurs, amélioration des logiciels et architecture, recherche de mutualisation pour le règlement général de protection des données (RGPD).

Une démarche de simplification, formalisation et documentation des procédures système d'information et géomatique a été entreprise. L'amélioration de l'accès et de la documentation de la base de données partagée et la formation des agents ont été les actions phares de 2023.

L'outil Geotrek, outil de gestion des infrastructures de randonnées et de valorisation de l'offre touristique, développé en collaboration entre les Parcs nationaux des Écrins, du Mercantour et le parc italien Alpi Marittime a été créé en 2008. Il est utilisé aujourd'hui par plus de 160 structures (Parcs nationaux, parcs naturels régionaux, départements, communautés de communes...) et le Parc national du Mercantour participe activement à son développement.

SUIVRE – ÉVALUER

Le Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) est un document liant le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et chaque parc national, où sont décrits les objectifs à atteindre par ces derniers pour 5 ans. Après avoir réalisé le bilan du COP 2019-2023, qui s'avère globalement positif malgré un contexte défavorable entre tempête Alex et crise sanitaire, l'établissement du Parc national du Mercantour a rédigé un nouveau COP pour les années 2024-2028, qui prendra plus particulièrement en compte l'intégration des effets du changement climatique dans sa gestion. Le COP 2024-2028 sera ainsi présenté au conseil d'administration en mars 2024 puis signé avec le ministère.



© M. Jung / PNM



© S. Roux / PNM

Parc national du Mercantour

23 rue d'Italie • CS 51316 • 06006 Nice Cedex 1

Téléphone : +33 (0)4 93 16 78 88

www.mercantour-parcnational.fr

